



# Rapport de gestion

## Pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2016

---

*Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko », « Redevances Aurifères Osisko » ou la « Société ») et de ses filiales à part entière pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2016 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2016. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 4 août 2016, soit la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2016 suite à la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la section intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».*

---

### Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Faits saillants du deuxième trimestre	2
Portefeuille de droits de redevances	3
Portefeuille de placements	11
Activités d'exploration et évaluation	14
Facilité de crédit renouvelable	14
Dividendes trimestriels	14
Marché de l'or et des devises	15
Principales informations financières	17
Survol des résultats financiers	18
Liquidités et sources de financement en capital	22
Flux de trésorerie	22
Information trimestrielle	25
Perspectives	26
Transactions entre parties liées	26
Données sur les actions en circulation	26
Événements postérieurs au 30 juin 2016	27
Assemblée générale annuelle	27
Risques et incertitudes	27
Contrôles de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	27
Base d'établissement des états financiers consolidés	28
Estimations et jugements comptables critiques	30
Instruments financiers	30
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	31
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	32
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales	33
Informations sur la Société	34

## **Description de l'entreprise**

Redevances Aurifères Osisko Ltée a été formée à la suite de l'acquisition amicale de Corporation Minière Osisko (« CMO ») par Yamana Gold Inc. (« Yamana ») et Mines Agnico Eagle limitée (« Agnico Eagle ») et a débuté ses activités le 16 juin 2014. La Société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec et se consacre à l'acquisition et à la gestion de redevances de métaux précieux, d'autres redevances de haute qualité et d'intérêts similaires dans les Amériques. Les principaux actifs d'Osisko comprennent une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic située à Malartic au Québec, et une redevance variable de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la mine Éléonore, située dans la région de la Baie-James au Québec. Osisko détient également un portefeuille de redevances, d'options sur redevances ou flux de métaux, et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevance ou flux de métaux sur divers projets au Canada et aux États-Unis. De plus, la Société investit dans des titres de sociétés d'exploration et de sociétés de redevances, incluant une participation de 9,8 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation et détient, directement ou indirectement, des participations dans des projets d'exploration et d'évaluation dans quatre grands camps aurifères prolifiques : la ceinture aurifère de l'Abitibi (Val-d'Or – Kirkland Lake), la région de la Baie-James, le district minier de Cariboo et la ceinture aurifère de Guerrero au Mexique.

## **Modèle d'affaires et stratégie**

L'objectif de la Société consiste à maximiser le rendement de ses actionnaires par la croissance de ses actifs, tant de façon organique que par des acquisitions relatives de redevances de métaux précieux de même que d'autres redevances, flux et intérêts similaires de qualité, ainsi qu'en remettant du capital à ses actionnaires par le paiement de dividendes. La Société croit qu'elle peut atteindre cet objectif en misant sur l'expertise technique approfondie de son équipe pour dénicher des occasions de croissance à forte marge qui permettront à la Société de profiter des prix des matières premières et des options liées à la croissance des réserves et aux nouvelles découvertes. Osisko mise d'abord sur les actifs aurifères de qualité situés dans des juridictions favorables, exploités par des sociétés minières établies, puisqu'elle croit que ces actifs permettront d'aller chercher une meilleure évaluation sur les marchés. La Société examinera également les opportunités pour d'autres métaux et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital. La Société peut également investir ou maintenir des investissements sous forme de lingots d'or dans le cadre de sa gestion globale de la trésorerie, par l'acquisition de lingots d'or sur le marché ou en conservant les redevances en nature reçues.

## **Faits saillants du deuxième trimestre**

- Nombre record d'onces d'or gagnées, à 9 488 (augmentation de 38 % comparativement au T2 2015);
- 7 884 onces d'argent gagnées (augmentation de 10 % comparativement au T2 2015);
- Produits record de 15,8 millions de dollars (en hausse de 54 % comparativement au T2 2015);
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 15,0 millions de dollars (progression de 133 % comparativement au T2 2015);
- Bénéfice net de 15,7 millions de dollars ou 0,15 \$ par action de base;
- Bénéfice ajusté<sup>1</sup> de 6,5 millions de dollars ou 0,06 \$ par action de base<sup>1</sup>;
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 424,5 millions de dollars au 30 juin 2016;
- Signature d'une entente d'acquisition d'une redevance de 1 % NSR avec Arizona Mining Inc. sur le projet Hermosa pour une contrepartie en espèces de 10,0 millions de dollars;
- Signature d'une entente de financement de 10,0 millions de dollars avec Ressources Falco Itée pour un futur flux de métaux ou une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5;
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire le 4 mai 2016; et
- Le 6 juillet 2016, les négociations sur les titres d'Osisko ont débuté à la Bourse de New York (« NYSE ») sous le symbole « OR ».

---

<sup>1</sup> Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

**Portefeuille de droits de redevances**

Le tableau ci-dessous présente les onces d'or et d'argent gagnés en vertu des droits de redevances d'Osisko sur des propriétés en production :

*Redevances gagnées (en onces)*

	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
<u>Or</u>				
Canadian Malartic	7 242	6 887	14 364	13 872
Éléonore	1 585	-	3 655	-
Island Gold	440	-	651	-
Veza	221	-	221	-
	<u>9 488</u>	<u>6 887</u>	<u>18 891</u>	<u>13 872</u>

Argent

Canadian Malartic	7 884	7 138	15 976	14 964
-------------------	-------	-------	--------	--------

En plus des redevances en nature, la Société a aussi gagné des redevances en trésorerie de 0,1 million de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 0,2 million de dollars dans la première moitié de l'année 2016 (comparativement à des montants nuls aux périodes correspondantes en 2015), et des dividendes en vertu de son placement dans Labrador Iron Ore Royalty Company (« LIORC ») d'un montant de 1,6 million de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 3,1 millions de dollars dans la première moitié de l'année 2016 (comparativement à 1,6 million et 2,7 millions de dollars respectivement).

Canadian Malartic (Agnico Eagle et Yamana)

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la propriété Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat général Canadian Malartic (le « partenariat ») mis sur pied par Yamana et Agnico Eagle (les « partenaires »). La propriété couvre une superficie de 220 km<sup>2</sup> et est située le long d'un prolifique couloir aurifère qui englobe des producteurs d'or historiques et actuels et qui a produit plus de 50 millions d'onces d'or.

La propriété Canadian Malartic englobe la mine Canadian Malartic, qui a été construite et développée par CMO à un coût d'environ 1,2 milliard de dollars et où la production a débuté en avril 2011. Canadian Malartic est la plus grande mine d'or en production au Canada et a produit sa 2 millionième once d'or en septembre 2015. La production d'or trimestrielle depuis le début des activités est résumée ci-dessous (en milliers d'onces) :

	T1	T2	T3	T4	Total
2011	-	46,6	73,8	79,7	200,1
2012	91,2	92,0	103,8	101,5	388,5
2013	106,0	111,7	120,2	137,3	475,3
2014	140,0	133,2	129,5	132,8	535,5
2015	135,8	136,9	153,2	145,7	571,6
2016 (année en cours)	147,2	145,0	s.o.	s.o.	292,2

*Production pour le deuxième trimestre et l'année en cours*

Au deuxième trimestre de 2016, les partenaires ont indiqué que la production à la mine Canadian Malartic s'était établie à 145 004 onces d'or, comparativement à 136 882 onces d'or au deuxième trimestre de 2015. Pour les six premiers mois de 2016, la production à la mine Canadian Malartic s'est établie à 292 230 onces d'or comparativement à 272 668 onces d'or à la période correspondante en 2015.

Durant le deuxième trimestre de 2016, les partenaires ont indiqué que l'usine Canadian Malartic avait traité un niveau record de 55 481 tonnes par jour (« tpj ») en moyenne, comparativement à une moyenne de 50 705 tpj à la même période en 2015. Le niveau record établi pour le débit de traitement journalier en 2016 découle principalement d'une meilleure disponibilité du concasseur, du rendement de concassage amélioré du concasseur secondaire, et d'une meilleure disponibilité à l'usine découlant de l'optimisation des arrêts prévus pour l'entretien. Pour les six premiers mois de 2016, les partenaires ont indiqué que l'usine Canadian Malartic avait traité 53 897 tpj en moyenne (pour un nombre record de 9 809 278 tonnes traitées dans les six premiers mois de l'année 2016), comparativement à un taux moyen de 51 343 tpj à la période correspondante en 2015.

Le partenariat continue d'évaluer les opportunités d'amélioration, plus particulièrement au niveau des coûts et des taux de production à la mine et à l'usine de traitement. Afin d'accélérer les activités minières dans la zone nord à plus haute teneur, une nouvelle pelle télécommandée a été mise en service à la fin du deuxième trimestre de 2016 et cette dernière offre une meilleure stabilité opérationnelle en procurant du minerai à plus haute teneur en provenance de la zone nord. À la fin du mois de juillet 2016, la teneur moyenne du matériel d'alimentation s'établissait à 1,05 grammes par tonne (« g/t ») et devrait rester à ce niveau jusqu'à la fin de l'année. En plus de l'optimisation des arrêts planifiés pour l'entretien, la nouvelle configuration du concasseur secondaire, permettant d'accroître la capacité du broyeur SAG, et les améliorations de procédé au concasseur principal ont contribué au niveau record établi pour le débit de traitement depuis le début de l'année.

#### *Production annuelle prévue*

En février 2016, les partenaires ont indiqué que les niveaux ciblés pour la production d'or annuelle de la mine Canadian Malartic s'établissaient entre 560 000 et 580 000 onces en 2016, entre 590 000 et 600 000 onces en 2017 et 610 000 onces en 2018. Les partenaires ont indiqué que l'objectif pour 2016 avait été légèrement réduit puisque le débit de traitement prévu serait d'environ 53 000 tpj.

#### *Agrandissement de la fosse*

Les partenaires ont aussi indiqué que le processus d'obtention des permis pour l'agrandissement de la fosse Canadian Malartic et la déviation de la Route 117 suivait son cours. Dans le cadre du processus d'évaluation des impacts environnementaux du Québec, des audiences publiques portant sur le projet d'agrandissement de la fosse Canadian Malartic ont eu lieu à Malartic au Québec, du 14 au 16 juin 2016 et du 12 au 13 juillet 2016. Le Bureau des audiences publiques sur l'Environnement (le « BAPE ») du Québec analysera maintenant les études et les documents fournis par le Partenariat, les renseignements qui ont été présentés lors des audiences, et les mémoires rédigés et déposés par les intervenants. Le BAPE devrait émettre ses conclusions et ses recommandations sur l'acceptabilité du projet au Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte aux changements climatiques du Québec en octobre 2016. Une décision du Ministre suivra au cours des mois suivants.

#### *Zones Odyssey*

Les zones Odyssey sont situées du côté est de la propriété Canadian Malartic, à environ 1,5 kilomètre à l'est de la limite actuelle de la fosse Canadian Malartic. Les partenaires ont indiqué qu'au deuxième trimestre de 2016, les travaux de forage se poursuivaient à Odyssey et qu'un total de 57 sondages (53 417 mètres de forage) avait été complété au 30 juin 2016. Les zones Odyssey se composent de plusieurs corps minéralisés spatialement associés à une intrusion porphyrique près du contact entre les sédiments du Groupe de Pontiac et les volcanites du Groupe de Piché. Les corps minéralisés sont regroupés en deux zones allongées — Odyssey Nord et Odyssey Sud — orientées est-sud-est et fortement inclinées vers le sud. Odyssey Nord a été suivie de 600 à 1300 mètres de profondeur sous la surface, sur une étendue latérale d'environ 1,5 kilomètre. Odyssey Sud a présentement une étendue latérale de 0,5 kilomètre et se situe entre 200 et 550 mètres sous la surface. Les récents travaux de forage ont livré des intervalles significatifs avec des teneurs de 2,63 g/t d'or (teneur coupée) sur 33,5 mètres d'épaisseur réelle estimée, à 1 171 mètres de profondeur dans le sondage ODY16-5039, montrant ainsi des similitudes avec le gisement de la mine Goldex en termes de teneurs et de potentiel d'exploitation par des méthodes en vrac souterraines. Des travaux de forage supplémentaires et des études économiques sont nécessaires pour mieux évaluer ces opportunités.

Les partenaires ont indiqué qu'une nouvelle campagne de forage totalisant 5,5 millions de dollars (35 000 mètres) avait été ajoutée au budget initial de 8,0 millions de dollars (60 000 mètres), pour un total de 13,5 millions de dollars pour l'année 2016. Une première estimation de ressources minérales présumées pour les zones Odyssey est attendue vers la fin de l'année 2016.

Osisko est titulaire d'une redevance de 3 % NSR sur la zone Odyssey Nord et d'une redevance de 5 % NSR sur la zone Odyssey Sud.

*Réserves et ressources*

À Canadian Malartic, les partenaires ont indiqué que les réserves minérales s'établissaient à 7,72 millions d'onces d'or (« Au ») contenues dans 221,5 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,08 g/t Au au 31 décembre 2015. La diminution des réserves minérales comparativement à l'année précédente, de 0,93 million d'onces, est principalement attribuable à l'extraction minière et à la production de 2015 qui a totalisé 571 618 onces d'or après récupération (644 000 onces d'or *in situ* extraites); au prix plus faible de 1 150 \$ US par once utilisé pour le calcul des réserves minérales cette année versus le prix de 1 300 \$ US par once utilisé l'année précédente; à un changement du seuil de coupure afin d'inclure la redevance NSR payable à Redevances Aurifères Osisko, qui n'était pas incluse dans le calcul en 2014; et à l'arrêt des activités de production dans la fosse Gouldie. La teneur en or des réserves minérales a augmenté à 1,08 g/t Au comparativement à 1,06 g/t Au l'année précédente.

Les partenaires ont indiqué que les ressources minérales avaient diminué par rapport au niveau de 2014, puisque toutes les ressources minérales hors de la fosse actuelle ont été réévaluées selon un seuil de coupure de 1,0 g/t Au. Le seuil de coupure plus élevé reflète la décision que les ressources minérales hors de la fosse actuelle ne seront pas exploitées par fosse à ciel ouvert, bien que le potentiel d'exploitation souterraine pourrait être évalué à l'avenir.

L'inventaire de réserves et de ressources en date du 31 décembre 2015 est présenté dans le tableau ci-dessous :

**Estimations de réserves et de ressources**

<b>Catégorie</b>	<b>Tonnes (M)</b>	<b>Teneur (g/t Au)</b>	<b>Au (M oz)</b>
Réserves prouvées	54,9	0,97	1,72
Réserves probables	166,6	1,12	6,00
<b>Réserves prouvées et probables</b>	<b>221,5</b>	<b>1,08</b>	<b>7,72</b>
Ressources mesurées et indiquées <sup>(1)</sup>	25,7	1,51	1,25
Ressources présumées <sup>(1)</sup>	9,0	1,47	0,43

(1) Excluant les réserves prouvées et probables.

Les partenaires ont indiqué qu'à Canadian Malartic, l'approche visant à tripler le seuil de coupure des ressources minérales hors fosse avait comme effet d'éliminer 646 000 onces des ressources minérales mesurées et indiquées, ne laissant que 1 250 000 onces (25,6 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,51 g/t Au) en ressources minérales mesurées et indiquées. La même approche a fait en sorte que 688 000 onces ont été retirées de l'inventaire de ressources minérales présumées, laissant 426 000 onces (9,0 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,47 g/t Au) en ressources minérales présumées.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués d'Agnico Eagle datés des 10 février, 28 avril et 27 juillet 2016, et les communiqués de Yamana publiés les 13 janvier, 18 février, 11 avril et 28 juillet 2016, déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

Éléonore (Goldcorp Inc.)

Osisko, par le biais de sa filiale à part entière Exploration Osisko - Baie-James inc. (anciennement Mines Virginia inc.), détient une redevance de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Goldcorp Inc. (« Goldcorp »). Le début de la production commerciale à la mine Éléonore a été déclaré le 1<sup>er</sup> avril 2015.

Osisko n'était pas en droit de recevoir des onces d'or ou d'argent jusqu'à ce qu'une avance de redevances de 5 millions de dollars US ne portant pas intérêt ait été récupérée à même la production d'Éléonore par Goldcorp (représentant 4 328 onces d'or). L'avance a été remboursée en totalité en novembre 2015. La Société a donc reçu ses premiers paiements de redevances d'Éléonore en décembre 2015.

*Production pour le deuxième trimestre et l'année en cours*

Le minerai à la mine Éléonore est présentement remonté à la surface via le puits d'exploration et transporté par camion jusqu'à la surface à partir de l'horizon supérieur de la mine. Goldcorp a indiqué que le puits de production serait opérationnel d'ici la fin de l'année 2016, ce qui permettra d'améliorer les coûts et l'efficacité. Goldcorp a aussi indiqué que le taux d'extraction minière souterraine continue d'augmenter tel que prévu en vue d'atteindre la capacité nominale de traitement de 7 000 t/j. La production minière devrait s'établir en moyenne entre 4 700 et 5 000 t/j de minerai à partir de quatre horizons de production en 2016. Le développement se poursuivra afin d'étendre les travaux d'abattage à six horizons en vue d'accroître le taux de production minière et de traitement du minerai à 7 000 t/j au premier semestre de 2018.

Goldcorp a indiqué que la production d'or au deuxième trimestre de 2016 avait totalisé 74 000 onces, comparativement à 44 000 onces au deuxième trimestre de 2015. La production d'or dans la première moitié de l'année 2016 s'est établie à 140 700 onces, comparativement à 76 000 onces à la période correspondante en 2015. La production d'or était plus élevée en 2016 qu'aux périodes correspondantes en 2015 en raison d'une augmentation du débit de traitement à l'usine (444 000 tonnes au deuxième trimestre de 2016, en hausse de 14 % comparativement à 2015, pour un total de 831 000 tonnes dans la première moitié de l'année 2016, en progression de 27 % comparativement à 2015), d'une amélioration de la teneur du minerai (teneur moyenne à l'entrée de l'usine de 5,60 g/t Au au deuxième trimestre de 2016 et de 5,62 g/t Au pour la première moitié de l'année 2016, comparativement à 4,77 g/t Au aux mêmes périodes en 2015), et d'une meilleure récupération dans les six premiers mois de 2016 (90 % pour le deuxième trimestre et les six premiers mois de 2016, comparativement à 90 % au deuxième trimestre de 2015 et 88 % pour les six premiers mois de 2015). L'augmentation du nombre de tonnes traitées en 2016 reflète le plus grand nombre de tonnes extraites (444 000 tonnes au deuxième trimestre de 2016, en hausse de 42 % par rapport à 2015, et 834 000 tonnes dans la première moitié de l'année 2016, en hausse de 48 % comparativement à la même période en 2015), puisque les activités minières se poursuivent dans quatre horizons différents comparativement à deux dans la première moitié de l'année 2015, que la fiabilité de l'usine de filtration s'est améliorée, permettant aussi un meilleur débit de traitement à l'usine, et suivant l'arrêt de l'usine en raison de problèmes d'eau au premier trimestre de 2015. La teneur plus élevée est le résultat d'une meilleure conception des chantiers, qui tient mieux compte de la nature plissée et faillée du gisement.

Goldcorp a indiqué que la production en 2015 incluait du matériel empilé, tandis que l'alimentation de l'usine en 2016 comprend uniquement du matériel livré directement de la mine. L'accent demeure sur l'optimisation de la conception des chantiers afin de réduire la dilution. Les travaux sur le puits de production se sont poursuivis au deuxième trimestre de 2016. La construction du système de manutention du minerai au niveau 690 et du bâtiment de transfert de minerai en surface a continué de progresser tel que prévu à l'échéancier, de telle sorte que ces éléments devraient être mis en service au troisième trimestre de 2016. La pleine capacité de hissage, incluant l'aire de chargement au fond du puits, devrait être atteinte au quatrième trimestre de 2016. Goldcorp a indiqué que des gains d'efficacité sont à prévoir.

*Production annuelle prévue*

En février 2016, Goldcorp a indiqué qu'en suivant un calendrier d'accroissement prudent, Éléonore devrait produire entre 250 000 et 280 000 onces d'or en 2016.

*Exploration et évaluation*

Goldcorp a indiqué qu'un montant de 5,0 millions de dollars a été prévu au budget d'exploration pour 2016 afin de continuer à cibler la projection profonde des corps minéralisés du Centre et du Sud et la zone 494, avec un total de 25 800 mètres de forage au diamant souterrain. Au cours du deuxième trimestre de 2016, les forages d'exploration ont été concentrés sur la zone 494 (sous les 650 mètres) et ont testé la projection profonde des parties Centre et Sud du gisement (sous les 1 000 mètres). Au troisième trimestre de 2016, l'exploration se concentrera sur la zone 494 et sur la projection profonde des parties Centre et Sud du gisement, ainsi que sur les horizons supérieurs (les premiers 650 mètres).

*Réserves et ressources*

En février 2016, Goldcorp a indiqué que le programme de forage 2015 visant la conversion des ressources en réserves dans les portions Centre et Sud du gisement avait été fructueux et avait contribué à une augmentation de 7,7 % des réserves minérales prouvées et probables, qui s'établissent maintenant à 5,35 millions d'onces, et avait aussi permis de prolonger le gisement en profondeur, qui demeure d'ailleurs ouvert, notamment dans le cœur du gisement. Le programme de forage 2015 s'est terminé avec 40 400 mètres forés à partir de la rampe souterraine, ciblant les portions Centre et Sud du gisement. Le programme comportait également 1 350 mètres de forage dans le secteur 494 (portion Nord), où les résultats continuent d'améliorer le niveau de confiance quant aux dimensions et à l'importance de cette cible.

Goldcorp a publié en février 2016 une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales pour la mine Éléonore en date du 31 décembre 2015. Les réserves minérales prouvées et probables ont été estimées à 5,35 millions d'onces d'or, selon un prix de 1 100 \$ US par once d'or.

L'inventaire de réserves et de ressources en date du 31 décembre 2015 est présenté dans le tableau ci-dessous :

**Estimations de réserves et de ressources**

<b>Catégorie</b>	<b>Tonnes (M)</b>	<b>Teneur (g/t Au)</b>	<b>Au (M oz)</b>
<b>Réserves prouvées et probables</b>	<b>28,32</b>	<b>5,87</b>	<b>5,35</b>
Ressources mesurées et indiquées <sup>(1)</sup>	4,58	5,49	0,81
Ressources présumées	9,97	7,11	2,28

(1) Excluant les réserves prouvées et probables.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Goldcorp publiés les 25 février, 27 avril et 27 juillet 2016, et les rapports de gestion de Goldcorp pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2016, tous déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

Mine Island Gold (Mines Richmond inc.)

La Société a commencé à recevoir des redevances en nature en vertu de sa redevance NSR sur la mine Island Gold, exploitée par Mines Richmond inc. (« Mines Richmond ») au cours du premier trimestre de 2016.

*Production pour le deuxième trimestre et l'année en cours*

Le 12 avril 2016, Mines Richmond a indiqué qu'au premier trimestre de 2016, la mine Island Gold avait produit 26 589 onces d'or, en hausse de 147 % par rapport à la période comparable en 2015 et 87 % de plus que le trimestre précédent. La production accrue du trimestre a été avantagée par les teneurs réconciliées plus élevées que prévu de 11,31 g/t Au usinées et par le débit de traitement record de 834 tpj.

Le 12 juillet 2016, Mines Richmond a annoncé que la mine Island Gold avait produit 18 617 onces d'or au deuxième trimestre, en hausse de 24 % par rapport à la même période en 2015. Le plan d'exploitation de la mine pour le trimestre a mis l'accent sur les zones à faible teneur de la mine, et les activités de développement dans le minerai qui s'y sont déroulées ciblaient principalement les extensions à faible teneur du deuxième horizon minier. Dans l'ensemble, la teneur du minerai extrait a été plus élevée que prévu, à 7,51 g/t Au. Le plan d'exploitation de la mine prévu pour 2016 continue d'indiquer des teneurs entre 7,0 et 7,5 g/t Au pour les activités de développement et d'exploitation des chantiers. Mines Richmond a indiqué que la productivité souterraine au deuxième trimestre avait été en moyenne de 911 tpj, ce qui constitue un record, et que l'usine de traitement avait aussi affiché une productivité record de 878 tpj.

*Production annuelle prévue*

Mines Richmond a indiqué que ses objectifs de production pour 2016 à la mine Island Gold se situaient entre 62 000 et 67 000 onces d'or.

*Exploration et évaluation*

Le 7 juillet 2016, Mine Richmond a annoncé qu'à la lumière des résultats positifs enregistrés lors de la première phase du programme de forage d'exploration, une deuxième phase stratégique de forage d'exploration avait été lancée à la mine Island Gold. Mines Richmond a indiqué que la première phase du programme de forage d'exploration, lancée en septembre 2015, avait atteint ses objectifs, ce qui justifiait le lancement de la deuxième phase d'un programme ambitieux allant jusqu'à 142 000 mètres et qui se déroulerait pendant les 18 à 24 prochains mois. Le principal objectif de la deuxième phase du programme est d'étendre latéralement l'inventaire des ressources, principalement à l'est du gisement principal, dans le but de prolonger la durée de vie de la mine au-dessus du niveau 1 000 m, ce qui pourrait soutenir les scénarios d'expansion potentielle en cours d'étude, et aussi d'identifier la prochaine ressource présumée de plus d'un million d'onces à teneur élevée en profondeur, entre les niveaux 1 000 et 1 500 m.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Mines Richmond publiés les 12 avril, 7 juillet et 12 juillet 2016, et déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

#### Redevances canadiennes de Teck

La Société a annoncé en octobre 2015 un accord définitif visant l'acquisition d'un portefeuille de redevances canadiennes détenu par Teck Resources Limited et sa filiale Teck Metals Ltd (« Teck ») pour une contrepartie en espèces de 28,0 millions de dollars, ainsi qu'un montant additionnel de 2,5 millions de dollars à être payé suivant la confirmation de certains droits.

Le portefeuille contient 31 redevances, la plupart étant des redevances NSR. La première partie de la transaction avec Teck a été conclue en novembre 2015 et visait un portefeuille de 28 redevances acquis pour une contrepartie de 24,2 millions de dollars en espèces et une somme supplémentaire de 2,5 millions de dollars payable à la confirmation de certains droits.

La Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») a exercé son droit de participation visant à acquérir 15 % des droits de redevances de Teck acquis par Osisko jusqu'à maintenant. La transaction a été complétée en février 2016 pour la somme de 3,6 millions de dollars.

#### Redevances Vezza (Ressources Nottaway inc.)

La Société détient une redevance de 5 % NSR et une redevance sur la participation aux bénéfices nets de 40 % dans la propriété aurifère Vezza exploitée par Ressources Nottaway inc. La propriété est située à 25 kilomètres de Matagami, au Québec. L'exploitation est présentement en période de rodage à Vezza et Osisko a reçu son premier paiement de redevances, totalisant 221 onces d'or, au cours du deuxième trimestre de 2016.

#### Redevance Lamaque (Integra Gold Corp.)

Osisko est titulaire d'une redevance de 1,7 % sur la propriété Lamaque, située dans la région de l'Abitibi et détenue par Integra Gold Corp. (« Integra »). Le 27 juillet 2016, Integra a annoncé qu'elle avait mandaté une firme pour construire la rampe d'exploration pour le gîte Triangle (« Triangle ») sur le projet aurifère Lamaque Sud à Val-d'Or, Québec.

Integra a indiqué que le programme d'exploration souterraine avait pour but de réaliser des trous de forage rapprochés dans les parties supérieures du gîte Triangle (zones C1 et C2), ainsi que du forage d'exploration afin de continuer à accroître l'inventaire de ressources. Le programme d'exploration souterraine proposé comprendra également l'échantillonnage en vrac de plus de 20 000 tonnes de roche minéralisée en or, nécessaire pour effectuer la réconciliation du contenu en or versus les estimations de ressources, ainsi que pour permettre de réaliser des essais métallurgiques détaillés. L'ampleur, la localisation et le moment de l'échantillonnage en vrac seront déterminés en utilisant les renseignements recueillis grâce aux résultats des travaux de forage d'exploration en surface présentement en cours, et des travaux de forage souterrain dès que les résultats seront disponibles.

Integra a indiqué que ces travaux devraient s'échelonner sur une période de 12 à 15 mois. La société dispose de ressources financières suffisantes pour assurer le financement du programme de travaux jusqu'à la fin, et détient déjà tous les permis nécessaires.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le communiqué d'Integra publié le 27 juillet 2016 et déposé sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

#### Projet aurifère Cariboo (Barkerville Gold Mines Ltd)

La Société détient une redevance de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo, situé en Colombie-Britannique (Canada), et détenue par Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville »).

Le projet aurifère Cariboo couvre une superficie de 1 164 kilomètres carrés de terrains répartis sur une distance latérale de 60 kilomètres qui comprend plusieurs anciennes mines du district aurifère de Cariboo, une région historiquement profitable, bien que sous-explorée, du centre-sud de la Colombie-Britannique. Selon des estimations historiques, la production d'or historique de la région de Cariboo s'élève à environ 3,8 millions d'onces. À Cariboo, le gîte Cow Mountain contient des ressources minérales estimées conformément au Règlement 43-101 de 2,8 millions d'onces d'or dans la catégorie indiquée (35,8 millions de tonnes à 2,4 g/t), ainsi que 2,0 millions d'onces d'or additionnelles dans la catégorie présumée (27,4 millions de tonnes à 2,3 g/t), selon un seuil de coupure de 0,5 g/t dans les deux cas.



Osisko et Barkerville ont aussi convenu de négocier une entente de flux d'or (l'« entente de flux d'or ») suite à l'achèvement d'une étude de faisabilité par Barkerville sur le projet aurifère Cariboo. Suite à une période de négociation de 60 jours, si Osisko et Barkerville n'ont pas conclu d'entente de flux d'or, Barkerville devra soit accorder un droit à Osisko d'acquérir une redevance additionnelle de 0,75 % NSR pour une contrepartie de 12,5 millions de dollars, soit faire un paiement de 12,5 millions de dollars à Osisko.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le rapport technique (Règlement 43-101) intitulé Cow Mountain NI 43-101 Technical Report, daté du 31 mars 2015 et déposé sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

#### Projet Hermosa (Arizona Mining Inc.)

En avril 2016, Osisko a acquis, pour la somme de 10,0 millions de dollars, une redevance de 1 % NSR sur tous les minerais de sulfures de plomb/zinc/argent produits sur le projet Hermosa détenu par Arizona Mining Inc. (« Arizona Mining »). Le projet Hermosa est situé dans le comté de Santa Cruz en Arizona. Le gîte Taylor, un gîte de remplacement carbonaté de plomb-zinc-argent, renferme des ressources présumées de 39,4 millions de tonnes à une teneur en équivalent zinc (« éq.Zn ») de 11 %, selon un seuil de coupure de 6 % éq.Zn, estimées conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Le gîte Taylor demeure ouvert au nord, à l'ouest et au sud, sur des terrains contrôlés par Arizona Mining, et les travaux de forage ont déjà débuté en vue de vérifier les limites des ressources. Arizona Mining a complété des essais métallurgiques sur des carottes de forage du gîte Taylor, qui laissent entrevoir des taux de récupération de 92,9 % Pb, 85,5 % Zn et 91 % Ag, en utilisant des technologies de traitement de flottation par mousse, couramment utilisées dans l'industrie.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le rapport technique (Règlement 43-101) intitulé Hermosa Taylor Deposit NI 43-101 Technical Report, daté du 17 mars 2016 et déposé sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

#### Projet Horne 5 (Ressources Falco Itée)

Le 30 mai 2016, Osisko a clôturé une entente de financement avec Ressources Falco Itée (« Falco »), une entreprise associée d'Osisko, en vertu de laquelle Osisko a octroyé à Falco un prêt de 10,0 millions de dollars, qui servira à l'avancement du projet Horne 5, situé à Rouyn-Noranda (Québec) et pour les besoins généraux de l'entreprise. Le prêt a une échéance de 18 mois et porte intérêt à un taux de 7 %. En vertu des modalités du financement, Falco et Osisko devront négocier, d'ici la fin du mois d'octobre 2017, les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent et/ou d'or (« l'entente de flux »), laquelle devra consister en une transaction typique de ce genre dans l'industrie, où Osisko pourra fournir à Falco une partie du capital de développement requis pour construire le projet Horne 5. Dans ce cas, le montant en capital du prêt et les intérêts cumulés seront déduits du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu d'entente de flux, le montant en capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces. Dans certaines circonstances de défaut, Osisko pourra, à son gré, demander le remboursement en espèces du montant en capital et des intérêts cumulés.

Le 9 mai 2016, Falco a annoncé les résultats de l'étude économique préliminaire (« ÉÉP ») préparée conformément au Règlement 43-101 pour son projet Horne 5. Falco a indiqué que selon l'ÉÉP, le projet Horne 5 correspond à un projet d'exploitation minière sous terre robuste et à forte marge sur une période de 12 ans, avec des paramètres économiques des plus intéressants dans le contexte actuel du prix de l'or. Falco a indiqué qu'en tenant compte d'un prix de l'or à 1 250 \$ US/oz et un taux de change de 1,00 \$ CA = 0,75 \$ US, l'étude révélait que le projet Horne 5 pourrait générer une valeur actualisée nette après impôt (à un taux d'actualisation de 5 %) de 667 millions de dollars et un taux de rendement interne de 16,0 %. Falco a noté que dans le cadre de ce scénario, la mine pourrait devenir le prochain producteur d'or en importance au Québec, avec un profil de production atteignant en moyenne 236 000 onces par an pour la durée de vie de la mine. Falco a indiqué qu'elle prévoyait aller de l'avant et entreprendre immédiatement l'étude de faisabilité du projet Horne 5, laquelle devrait être terminée au premier semestre de 2017. L'étude d'impact sur l'environnement, qui a déjà été lancée, est aussi attendue au premier semestre de 2017.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Falco publiés les 9 mai, 30 mai et 23 juin 2016 et déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Pour des informations plus détaillées sur le ÉÉP, le lecteur est prié de consulter le rapport technique (Règlement 43-101) de Falco intitulé *Preliminary Economic Assessment of the Horne 5 Project*, daté du 28 avril 2016 et déposé sur SEDAR.

**Redevances – Sommaire des actifs en exploitation et des actifs avancés mais non en exploitation**

<b>Actif</b>	<b>Exploitant</b>	<b>Droits<sup>(1)</sup></b>	<b>Produits</b>	<b>Juridiction</b>	<b>Étape</b>
Canadian Malartic	Agnico/Yamana	Redevance de 5,0 % NSR	Au	Québec	Production
Éléonore	Goldcorp	Redevance de 2,0 à 3,5 % NSR	Au	Québec	Production
Island Gold	Mines Richmont	Redevance de 1,7 à 2,55 % NSR	Au	Ontario	Production
Bloc Hewfran	Ressources Metanor	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Québec	Production
Veza	Ressources Nottaway inc.	Redevance de 5 % NSR et de 40 NPI	Au	Québec	Production
Lamaque	Integra Gold	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Québec	Exploration
Cariboo	Barkerville	Redevance de 1,5 % NSR	Au	Colombie-Britannique	Exploration
Hammond Reef	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Ontario	Obtention des permis
Windfall	Minière Osisko	Redevance de 0,5 % NSR	Au	Québec	Exploration
Marban	Minière Osisko	Redevance de 0,425 % NSR	Au	Québec	Exploration
Hermosa	Arizona Mining	Redevance de 1% NSR	Zn, Pb, Ag	Arizona, É.U.	Exploration
Pandora	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Québec	Exploration
Malartic – Odyssey Nord	Agnico/Yamana	Redevance de 3 % NSR	Au	Québec	Exploration
Malartic – Odyssey Sud	Agnico/Yamana	Redevance de 5 % NSR	Au	Québec	Exploration
Upper Beaver	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration
Camp de Kirkland Lake	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration
Copperwood	Highland Copper	Redevance de 3 % NSR <sup>(2)</sup>	Ag, Cu	Michigan, É.U.	Exploration
Horne 5	Falco	Flux d'or/d'argent ou redevance de 1 % NSR	Au, Ag, Cu	Québec	Exploration

**Options de redevances – Sommaire des actifs avancés mais non en exploitation**

<b>Actif</b>	<b>Exploitant</b>	<b>Droits</b>	<b>Coût de l'option</b>	<b>Produits</b>	<b>Juridiction</b>	<b>Étape</b>
Neita	Unigold	Redevance de 2 % NSR	2,0 millions \$	Au	République Dominicaine	Exploration
Yellowknife City Gold	TerraX	Redevance de 3 % NSR	4,0 millions \$	Au	Territoires du Nord-Ouest	Exploration
Projets de Minière Osisko <sup>(3)</sup>	Minière Osisko	Redevance de 1 % NSR	5,0 millions \$	s.o.	s.o.	s.o.

(1) Après la vente d'un intérêt de 15 % sur les redevances acquises de Teck à la CDPQ.

(2) Redevance de 3,0 % NSR sur le projet Copperwood. Suivant la clôture de l'acquisition du projet White Pine, Highland Copper accordera à Osisko une redevance de 1,5 % NSR sur tous les métaux produits sur le projet White Pine, et la redevance d'Osisko sur le projet Copperwood sera alors réduite à 1,5 %.

(3) Osisko dispose d'un droit d'acquisition à usage unique, avant le 25 août 2020, d'une redevance de 1 % NSR sur les projets de Minière Osisko inc. détenus à 100 % au 25 août 2015.

**Portefeuille de placements**

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions de sociétés cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans diverses sociétés dans le secteur de l'industrie minière à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des intérêts dans des actifs d'exploration, des redevances ou des flux de revenus futurs. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif, en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »; anciennement Oban Mining Corporation), Falco et Barkerville. Barkerville est devenue une entreprise associée en février 2016 suivant la nomination de Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction d'Osisko, au poste de coprésident du conseil d'administration de Barkerville, et la nomination de Luc Lessard, vice-président principal, services techniques d'Osisko, au poste de chef des opérations de Barkerville.

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Au cours des six mois terminés le 30 juin 2016, Osisko a acquis des placements d'une valeur de 18,9 millions de dollars et a vendu des placements d'un montant de 9,3 millions de dollars, pour un gain enregistré de 4,3 millions de dollars.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables au 30 juin 2016 :

Titres négociables	Valeur comptable <sup>(i)</sup>	Juste valeur
Sociétés associées	66 103	118 498
Autres sociétés	131 330	131 330
	<u>197 433</u>	<u>249 828</u>

- (i) La valeur comptable représente le montant enregistré au bilan, lequel correspond à la valeur de consolidation pour les placements en titres négociables de sociétés associées et la juste valeur pour les investissements en titres négociables dans les autres sociétés, en fonction de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

Minière Osisko inc. (anciennement Oban Mining Corporation)

Le 11 mars 2016, Minière Osisko a complété l'acquisition de Corporation Minière NioGold (détenteur de la propriété Marban), une entreprise associée d'Osisko, et clôturé un financement de 12,6 millions de dollars. Osisko a participé à ce financement à hauteur de 960 000 \$. Au 30 juin 2016, Osisko détenait une participation de 15,9 % dans Minière Osisko.

En avril 2016, Minière Osisko a indiqué qu'un programme de forage de 55 000 mètres avait débuté en octobre 2015 au Lac Windfall. Les résultats jusqu'à présent sont très encourageants et ont permis de vérifier et d'établir de bonnes corrélations avec les résultats de forage historiques obtenus par les détenteurs antérieurs de la propriété. Le gîte demeure ouvert en profondeur sous l'intrusif Red Dog, ainsi que latéralement à l'extrémité ouest. Les résultats du programme en cours et les résultats de forage historiques seront modélisés dans la deuxième moitié de l'année 2016 et une mise à jour des ressources est attendue au début de l'année 2017. Une décision quant au prolongement du programme de forage actuel sera prise d'ici la fin du deuxième trimestre de 2016.

Minière Osisko a publié en juin 2016 une mise à jour de l'estimation des ressources sur son projet aurifère Marban, détenu en propriété exclusive et situé près de la ville de Malartic au Québec. Cette mise à jour est le résultat de 92 900 mètres de forage intercalaire et de nouvelles analyses de carottes de forages historiques, travaux réalisés depuis la dernière estimation de ressources publiée pour les gîtes Marban et Norlartic. Ce nouvel estimé a permis d'accroître l'inventaire de ressources aurifères et d'en convertir la majeure partie en ressources de catégories mesurée et indiquée (« M+I ») à l'intérieur d'un modèle de fosse.

Minière Osisko a souligné les faits saillants suivants à propos de la mise à jour des estimations de ressources sur Marban :

- Les ressources M+I dans la fosse (total des gîtes Marban et Norlartic) s'établissent maintenant à 1,48 million d'onces d'or contenues dans 37,0 millions de tonnes à une teneur avant dilution de 1,24 g/t Au, en plus des ressources présumées dans la fosse de 0,13 million d'onces d'or contenues dans 3,6 millions de tonnes à une teneur avant dilution de 1,15 g/t Au. Les ressources restreintes à la fosse sont basées sur un modèle de fosse optimisé dans Whittle selon un prix de l'or à 1 250 \$ US l'once et à une teneur de coupure externe calculée de 0,4 g/t Au.
- À un seuil de coupure plus élevé de 1,0 g/t Au, les ressources M+I dans la fosse s'élèvent à 1,04 million d'onces d'or contenues dans 16,5 millions de tonnes à une teneur avant dilution de 1,97 g/t Au, ce qui représente 70 % de l'ensemble des onces provenant des ressources M+I restreintes à la fosse.
- Le nouvel inventaire de ressources minérales M+I globales est actuellement de 1,83 million d'onces d'or contenues dans 47,6 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,20 g/t Au et l'inventaire de ressources minérales présumées globales est de 0,41 million d'onces d'or contenues dans 12,2 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,03 g/t Au (basé sur une teneur de coupure de 0,40 g/t Au).
- Les gîtes Marban et Norlartic sont tous deux ouverts en profondeur et des forages supplémentaires sont planifiés pour vérifier la possibilité d'ajouter des ressources qui pourraient être exploitées par des méthodes souterraines.

En juin 2016, Oban Mining Corporation a changé sa dénomination sociale à Minière Osisko inc., suivant l'approbation de ses actionnaires et du conseil d'administration d'Osisko.

En juillet 2016, Minière Osisko a clôturé un placement privé d'actions accréditatives d'un montant de 25,0 millions de dollars.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Minière Osisko publiés les 11 mars, 12 avril, 13 juin et 14 juin 2016 et le profil de Minière Osisko sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

#### Labrador Iron Ore Royalty Corporation

Osisko détient une participation de 9,8 % dans LIORC. La Société considère cet investissement comme une opportunité de diversification de ses actifs et des matières premières auxquelles elle est exposée par rapport à son portefeuille actuel de redevances, tout en restant concentrée sur l'or. L'investissement dans LIORC permet à Osisko d'être exposée à un actif de classe mondiale lié au minerai de fer et ayant une longue durée de vie dans une juridiction stable. LIORC est entièrement axée sur les opérations de la Compagnie minière IOC (« IOC ») par le biais des éléments suivants :

- Une redevance brute de 7 % sur les mines de fer d'IOC;
- Des droits de commercialisation de 0,10 \$ par tonne sur tous les produits vendus par IOC; et
- Une participation directe de 15 % dans IOC.

IOC est un grand producteur canadien de minerai de fer détenu par Rio Tinto (59 %), Mitsubishi Corporation (26 %) et LIORC. La mine, située à Terre-Neuve-et-Labrador au Canada, produit et traite du concentré de minerai de fer et des boulettes depuis 1954. Le minerai brut est transformé en minerai de fer concentré et ensuite vendu ou transformé en boulettes de minerai de fer de différentes qualités afin de répondre aux besoins des clients. IOC est stratégiquement situé pour servir les marchés des Grands Lacs et l'ensemble du monde pendant toute l'année à partir de ses installations portuaires à Sept-Îles, au Québec. Le concentré de minerai de fer et les boulettes sont transportés vers les installations portuaires d'IOC à Sept-Îles via sa filiale en propriété exclusive Québec North Shore and Labrador Railway, une ligne de chemin de fer de 418 kilomètres qui relie la mine et le port. De là, les produits sont expédiés aux différents marchés, soit en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et dans la région de l'Asie-Pacifique.

Selon le communiqué de presse de LIORC daté du 3 mars 2016 (déposé sur SEDAR au : [www.sedar.com](http://www.sedar.com)), la mine possède des réserves pour poursuivre ses activités pendant 28 ans au rythme actuel de production avec des ressources supplémentaires d'une plus grande ampleur.

LIORC, jusqu'à présent, a distribué la majeure partie de ses flux de trésorerie reçus d'IOC découlant des redevances, des droits de commercialisation et des dividendes. Les distributions trimestrielles par action (y compris les distributions régulières et spéciales) des dernières années sont présentées ci-dessous (les montants par action ont été ajustés pour tenir compte d'un fractionnement des actions de l'ordre de 2 pour 1 au premier trimestre de 2011) :

	T1 (\$)	T2 (\$)	T3 (\$)	T4 (\$)	Total par action (\$)	Total (M\$)
2016 (année en cours)	0,250	0,250	s.o.	s.o.	0,500	32,0
2015	0,250	0,250	0,250	0,250	1,000	64,0
2014	0,400	0,400	0,500	0,350	1,650	105,6
2013	0,375	0,375	0,375	0,750	1,875	120,0
2012	0,375	0,375	0,375	0,375	1,500	96,0
2011	0,750	0,375	0,750	0,375	2,250	144,0
2010	0,375	0,375	0,500	1,000	2,250	144,0
2009	0,250	0,250	0,250	0,250	1,000	64,0

Les dividendes payables à Osisko pour le premier semestre de 2016 s'élèvent à 3,1 million de dollars.

L'investissement dans LIORC offre une diversification à la production d'or et reste conforme à la philosophie d'Osisko qui consiste à investir dans des mines à longue durée de vie exploitées par des sociétés minières de calibre mondial dans des juridictions sécuritaires.

#### *Perspectives*

LIORC a indiqué en mai 2016 que les perspectives pour le reste de l'année dépendront largement du prix du minerai de fer. Grâce à l'accroissement de sa production de concentré, et pourvu que les prix pour les produits de minerai de fer ne se détériorent pas substantiellement et que les taux de change pour le dollar canadien n'augmentent pas de façon significative, l'année 2016 devrait être une année satisfaisante pour LIORC.

#### *Production et résultats pour le deuxième trimestre et l'année en cours*

En mai 2016, LIORC a indiqué que les revenus de redevances au premier trimestre de 2016 s'établissaient à 21,8 millions de dollars, comparativement à 23,3 millions de dollars au premier trimestre de 2015. Les flux de trésorerie ajustés attribuables aux actionnaires (voir communiqué de LIORC daté du 2 mai 2016 et déposé sur SEDAR pour la définition) au premier trimestre de 2016 s'établissaient à 12,3 millions de dollars ou 0,19 \$ par action, comparativement à 13,1 millions de dollars ou 0,20 \$ par action à la même période en 2015. Le bénéfice net était de 11,0 millions de dollars ou 0,17 \$ par action, comparativement à 10,0 millions de dollars ou 0,16 \$ par action à la même période en 2015.

LIORC a aussi indiqué que le rendement opérationnel continuait de s'améliorer chez IOC. Un nouveau record a été établi au premier trimestre avec une production de 4,3 millions de tonnes de concentré, ce qui représente une augmentation de 8 % comparativement au premier trimestre de 2015. Suivant la production de 2 millions de tonnes de boulettes de fer, 2,1 millions de tonnes de concentré restait disponible à la vente. La production de boulettes de fer affichait une baisse de 10 % par rapport au premier trimestre de l'an dernier, principalement en raison de problèmes de fiabilité des équipements. Tous les efforts sont mis sur la maximisation de la production de boulettes de fer, puisque les primes sur les boulettes demeurent fermes. En raison des conditions hivernales d'exploitation, la production du premier trimestre n'est pas représentative de la production annuelle prévue puisqu'elle représente habituellement environ 20 % de la production annuelle.

LIORC a indiqué qu'au premier trimestre de 2016, les expéditions et les ventes étaient équivalentes à la production, et que bien que les ventes de boulettes étaient en baisse de 16 % par rapport au premier trimestre de l'an dernier, cette baisse avait été complètement effacée par les ventes de concentré qui ont triplé comparativement à l'an dernier. Cette augmentation des ventes suit dans la lignée de la progression déjà affichée au premier trimestre de 2015, suivant les mesures prises pour améliorer les conditions d'expédition hivernales, qui avaient souffert dans le passé en raison des stocks d'empilement gelés. L'augmentation du volume des ventes au premier trimestre de 2016, en plus de la faiblesse du dollar canadien par rapport à son vis-à-vis américain, ont compensé en grande partie la diminution du prix du minerai de fer comparativement à l'an dernier, de telle sorte que les revenus de redevances n'étaient que légèrement inférieurs à ceux de 2015.

En juillet 2016, Rio Tinto a publié un communiqué de presse indiquant qu'IOC avait atteint un niveau de production de 8,5 millions de tonnes de concentré et de boulettes de fer pour la première moitié de l'année 2016, une progression de 6 % relativement à la première moitié de l'année 2015. Cette amélioration est le résultat d'une meilleure fiabilité et d'un meilleur rendement des actifs. La production de concentré et de boulettes au deuxième trimestre de 2016 était de 4,4 millions de tonnes, un niveau similaire à celui enregistré au deuxième trimestre de 2015 mais en hausse de 6 % par rapport au premier trimestre de 2016.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le communiqué publié par LIORC le 2 mai 2016, déposé sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et le communiqué de Rio Tinto daté du 19 juillet 2016, disponible sur le site web de Rio Tinto : [www.riotinto.com](http://www.riotinto.com).

### **Activités d'exploration et évaluation**

#### Régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador (Québec)

Durant le deuxième trimestre de 2016, Osisko a investi 1,5 million de dollars en activités d'exploration et d'évaluation dans la région de la Baie-James pour un total de 3,2 millions de dollars dans les six premiers mois de 2016.

Le programme d'exploration sur le projet Coulon (région de la Baie-James) s'est poursuivi avec un programme de forage au diamant qui a débuté à l'hiver 2016 et s'est poursuivi durant le printemps 2016. À la fin du mois de juin 2016, 30 nouveaux sondages avaient été forés et un sondage avait été prolongé pour un total de 23 075 mètres.

La Société a débuté ses programmes d'exploration estivaux sur plusieurs de ses projets situés sur le territoire de la Baie-James et dans la Fosse du Labrador au Québec. Une importante campagne d'exploration a été initiée avec Exploration Midland inc. (« Midland ») dans le but d'explorer les contextes géologiques favorables aux gisements aurifères à proximité de la mine d'or Éléonore et de la récente découverte aurifère récemment annoncée par Ressources Sirios Inc. (« Sirios ») à Cheechoo. Osisko et Midland mettront en commun leurs bases de données respectives et leurs équipes d'exploration expérimentées et cofinanceront les programmes d'exploration sur une vaste superficie dans le secteur d'intérêt. Un budget total d'environ 1,0 million de dollars sera alloué pour la première phase de la campagne de terrain 2016. Les travaux prévus comprennent des levés de tills et de sédiments de fonds de lacs, ainsi que de la prospection couvrant une vaste superficie autour de la mine d'or Éléonore et du projet Cheechoo détenu par Sirios. Un vaste programme d'exploration a aussi débuté en juillet 2016 sur le projet Kan, situé à 100 kilomètres au sud-ouest de Kuujuaq, dans le territoire du Nunavik. Le programme comprend l'excavation de tranchées sur les anomalies inexplicables d'or dans les sols, ainsi que de la cartographie détaillée et de l'échantillonnage sur les nouveaux indices minéralisés. Une campagne de forage est aussi prévue et aura pour but de vérifier les cibles les plus prometteuses à faible profondeur. La Société continuera aussi de générer activement de nouvelles cibles sur le vaste territoire de la Baie-James.

### **Facilité de crédit renouvelable**

En décembre 2015, la Société a augmenté sa facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») de 100,0 millions à 150,0 millions de dollars. La facilité a été prolongée d'un an et a été syndiquée entre la Banque Nationale du Canada et la Banque de Montréal. La facilité pourra être augmentée de 50,0 millions de dollars à la demande d'Osisko, sous réserve des procédures usuelles de vérification diligente. La facilité sera utilisée pour des investissements dans l'industrie minière, y compris l'acquisition de redevances et le financement de flux de métaux précieux. La facilité est garantie par les actifs de la Société (dont les droits de redevances) et a un terme de deux ans (23 décembre 2017), qui peut être prolongé d'un an à chacune des deux dates d'anniversaire de l'amendement. Au 30 juin 2016, aucun montant n'avait été utilisé sur la facilité.

### **Dividendes trimestriels**

Le conseil d'administration a approuvé le 16 novembre 2014 le lancement du programme de distribution trimestriel de dividendes de la Société.

Le tableau qui suit présente en détail les dividendes déclarés :

<u>Date de déclaration</u>	<u>Dividende par action</u> \$	<u>Date de fermeture des registres</u>	<u>Date de versement</u>	<u>Dividende payable</u> \$	<u>Régime de réinvestissement des dividendes<sup>(ii)</sup></u>
16 novembre 2014 <sup>(i)</sup>	0,03	31 décembre 2014	15 janvier 2015	1 551 000	-
	<u>0,03</u>			<u>1 551 000</u>	-
19 février 2015 <sup>(i)</sup>	0,03	31 mars 2015	15 avril 2015	2 782 000	-
14 mai 2015	0,03	30 juin 2015	15 juillet 2015	2 834 000	-
5 août 2015	0,03	30 septembre 2015	15 octobre 2015	2 830 000	5 430 858
4 novembre 2015	0,04	31 décembre 2015	15 janvier 2016	3 783 000	7 712 746
	<u>0,13</u>			<u>12 229 000</u>	
16 février 2016	0,04	31 mars 2016	15 avril 2016	4 248 000	7 144 004
4 mai 2016	0,04	30 juin 2016	15 juillet 2016	4 259 000	11 594 125
4 août 2016	0,04	30 septembre 2016	14 octobre 2016	à dét. <sup>(iii)</sup>	à dét. <sup>(iii)</sup>

- (i) Les 1,2 million d'actions ordinaires qui étaient détenues en fidéicommis avant le 30 juin 2015 n'étaient pas admissibles au versement de dividendes.
- (ii) Nombre d'actions ordinaires détenues par des actionnaires participant au régime de réinvestissement des dividendes décrit ci-dessous.
- (iii) À déterminer (« à dét. ») le 30 septembre 2016 en fonction du nombre d'actions en circulation et du nombre d'actions participant au régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») à la date de fermeture des registres.

#### Régime de réinvestissement des dividendes

Le 21 septembre 2015, la Société a annoncé la mise en place d'un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »). Le RRD permet aux actionnaires canadiens de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto (« TSX »), soit nouvellement émises directement par la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires au TSX pendant la période de cinq (5) séances en bourse qui précède immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société. Les participants au RRD n'ont pas à payer de commissions de courtage, d'honoraires ni d'autres frais administratifs pour l'achat d'actions ordinaires aux termes du RRD.

Au 30 juin 2016, les détenteurs de 11 594 125 actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, ce qui représente des dividendes payables de 464 000 \$.

Dans la première moitié de l'année 2016, le nombre d'actions ordinaires émises par la Société en vertu du RRD, à un escompte de 3 %, s'élevait à 69 789.

#### **Marché de l'or et des devises**

##### Marché de l'or

Après une remontée spectaculaire au premier trimestre de 2016, où l'or a affiché sa meilleure performance trimestrielle depuis 1986, le prix de l'or a continué de récupérer de sa descente de l'an dernier au cours du deuxième trimestre de 2016.

Le prix de l'or en dollars US a grimpé de 6,7 % au deuxième trimestre de 2016 et a gagné 84 \$ US pour clôturer le trimestre à 1 321 \$ US par once, suivant un gain de 177 \$ US par once au premier trimestre de 2016. Le prix moyen s'est établi à 1 260 \$ US par once au deuxième trimestre, comparativement à 1 183 \$ US par once au premier trimestre de l'année.

Le deuxième trimestre de 2016 a connu une activité volatile, avec une fourchette de variation de 150 \$ US. À la fin du deuxième trimestre, le point saillant a été le vote en faveur de la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne (le « Brexit ») qui a brièvement fait grimper le prix de l'or à près de 1 360 \$ US le 23 juin 2016.

L'augmentation du prix de l'or au deuxième trimestre de 2016 est principalement attribuable à l'influence des éléments suivants :

- Le référendum au Royaume-Uni a eu un impact important sur le prix de l'or, suivant les sondages d'opinions et les changements de perceptions et culminant avec le vote inattendu en faveur du Brexit;
- La probabilité d'une hausse des taux aux États-Unis a diminué suivant les données inattendues sur les emplois plutôt faibles aux États-Unis en juin;
- Le maintien par les grandes banques centrales des politiques monétaires expansionnistes, ainsi que les programmes de rachat des grandes entreprises et la politique de taux d'intérêt négatifs qui prévaut désormais à travers l'Europe et au Japon;
- La forte demande comme véhicule de placement, dirigée par des fonds détenant d'importantes positions longues nettes et d'autres investisseurs;
- Les entrées nettes des avoirs de FNB étaient équivalentes à plus de 480 tonnes à la fin de juin, ce qui a permis de compenser pour la demande plus faible en provenance de l'Asie et la diminution des achats des banques centrales.

Les perspectives pour l'or continuent d'être positives, principalement en raison des incertitudes politiques et économiques découlant des enjeux non résolus concernant la dette massive mondiale, les budgets déficitaires, les politiques de taux d'intérêt négatifs, les mouvements massifs d'immigration, et les grandes organisations terroristes, qui devraient soutenir le prix de l'or dans la deuxième moitié de 2016.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(\$ US/once)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2016 (année en cours)	1 325 \$	1 077 \$	1 149 \$	1 321 \$
2015	1 296	1 049	1 160	1 060
2014	1 385	1 142	1 266	1 206
2013	1 694	1 192	1 411	1 205
2012	1 792	1 540	1 669	1 658
2011	1 895	1 319	1 572	1 531
2010	1 421	1 058	1 225	1 406

Le prix moyen de l'or en dollars canadiens au deuxième trimestre de 2016 s'est établi à 1 623 \$ par once, comparativement à 1 624 \$ au premier trimestre. La vigueur du dollar canadien a donc eu pour effet d'annuler l'augmentation du prix de l'or en dollars US. Le prix a clôturé le trimestre en hausse de 113 \$, à 1 718 \$, après avoir atteint un sommet de 1 732 \$ au cours de la période.

### Devises

La Société est tributaire des fluctuations des taux de change puisque ses produits sont libellés principalement en dollars US et que ses dépenses sont principalement libellées en dollars canadiens. La Société détient aussi une importante encaisse en dollars américains (172,2 millions de dollars US au 30 juin 2016) qui a pour but de diversifier ses ressources mais qui peut engendrer de la volatilité au niveau des gains et des pertes de change à l'état des résultats. Un dollar canadien plus faible, tel que nous l'avons connu en 2015, augmente les ventes présentées en dollars canadiens à l'état consolidé des résultats, puisque les ventes d'or et d'argent sont libellées en dollars US. Afin d'atténuer l'impact qu'un dollar canadien plus faible pourrait avoir sur le pouvoir d'achat de la Société de placements libellés en dollars US, la Société détient un certain pourcentage de ses liquidités en dollars US.

Le dollar canadien s'est considérablement affaibli en 2015 pour la deuxième année consécutive, perdant plus de 15 % de sa valeur en 2015 dans la foulée d'une baisse de 8 % en 2014. Le dollar canadien a fait l'objet d'une intense volatilité au cours du premier trimestre de 2016, avec des mouvements brusques et imprévus. Au début janvier, la devise canadienne a plongé à 1,46 \$ par rapport au dollar US, le prix le plus bas enregistré en 13 ans. Plus tard au cours du premier trimestre, le dollar a repris de la vigueur pour terminer le trimestre à 1,2971 \$, comparativement à 1,3840 \$ au 31 décembre 2015.

Au deuxième trimestre de 2016, le dollar canadien a été influencé par la remontée des prix des matières premières, l'amélioration de l'économie chinoise, et la faiblesse du dollar américain. Le dollar canadien s'est brièvement transigé à moins de 1,25 \$, jusqu'à ce que les feux de forêts dans le secteur de Fort McMurray (Alberta) brûlent hors de contrôle. Le dollar canadien s'est transigé entre des valeurs de 1,2544 \$ et 1,3170 \$ durant le deuxième trimestre, pour clôturer à 1,3009 \$. Le taux de change moyen au deuxième trimestre s'est établi à 1,2886 \$.



Malgré le bas prix du pétrole, près de la barre des 50 \$ US, l'inflation demeure légèrement en dessous du niveau ciblé de 2 % par la banque centrale, reflétant l'effet du dollar canadien temporairement déprécié sur les biens importés. Le marché du travail est fragile, avec un taux de chômage s'établissant à 7,1 %. La faible demande intérieure, affectée par la baisse continue des investissements d'affaires et le grand déficit courant (3,4 % du produit intérieur brut au premier trimestre), a affecté le dollar canadien à la baisse.

Durant les six premiers mois de 2016, la Banque du Canada n'a pas changé sa politique et a maintenu le taux journalier à 0,5 %. L'on s'attend à ce qu'elle maintienne ce taux au moins jusqu'au deuxième semestre de 2017.

Le taux de change pour le dollar canadien versus le dollar US est indiqué ci-dessous :

	<b>Haut</b>	<b>Bas</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Clôture</b>
2016 (année en cours)	1,4589	1,2544	1,3302	1,3009
2015	1,3990	1,1728	1,2787	1,3840
2014	1,1643	1,0614	1,1045	1,1601
2013	1,0697	0,9839	1,0299	1,0636
2012	1,0418	0,9710	0,9996	0,9949
2011	1,0604	0,9449	0,9891	1,0170
2010	1,0778	0,9946	1,0299	0,9946

### Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)

	<b>Trois mois terminés le 30 juin<sup>(1)</sup></b>		<b>Six mois terminés le 30 juin<sup>(1)</sup></b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Produits	15 792	10 248	31 398	20 880
Bénéfice d'exploitation	4 777	4 469	11 852	7 115
Bénéfice net <sup>(2)</sup>	15 737	3 990	15 677	14 263
Bénéfice net par action de base <sup>(2)</sup>	0,15	0,04	0,15	0,18
Bénéfice net par action dilué <sup>(2)</sup>	0,15	0,04	0,15	0,17
Total de l'actif	1 354 799	1 082 899	1 354 799	1 082 899
Flux de trésorerie d'exploitation <sup>(3)</sup>	12 901	8 187	26 353	13 823
Onces d'or gagnées sous forme de redevances	9 488	6 887	18 891	13 872
Onces d'or vendues	9 496	6 887	18 912	13 872
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)				
En \$ CA <sup>(4)</sup>	1 631	1 467	1 633	1 483
En \$ US <sup>(4)</sup>	1 272	1 197	1 240	1 199
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ( <i>en milliers</i> )				
De base	106 374	93 018	102 733	81 239
Dilué	106 570	95 709	102 936	84 082

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) Attribuables aux actionnaires d'Osisko.

(3) Avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement.

(4) En fonction du taux de change en vigueur à la date des transactions.

## **Survol des résultats financiers**

### Sommaire des résultats financiers – Deuxième trimestre de 2016

- Produits de 15,8 millions de dollars comparativement à 10,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015;
- Bénéfice d'exploitation de 4,8 millions de dollars comparativement à 4,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015;
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 15,7 millions de dollars ou 0,15 \$ par action de base et diluée, comparativement à 4,0 millions de dollars ou 0,04 \$ par action de base et diluée au deuxième trimestre de 2015;
- Bénéfice ajusté<sup>1</sup> de 6,5 millions de dollars ou 0,06 \$ par action de base<sup>1</sup> comparativement à 7,1 millions de dollars ou 0,08 \$ par action de base au deuxième trimestre de 2015;
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement de 12,9 millions de dollars comparativement à 8,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015.

Les produits ont augmenté au deuxième trimestre de 2016 en raison de l'augmentation des redevances en nature gagnées et vendues. Les redevances aurifères gagnées de la mine Canadian Malartic ont augmenté de 355 onces ou 5 % (les ventes ont augmenté de 364 onces). La Société a aussi gagné et vendu 1 585 onces d'or de la mine Éléonore, comparativement à aucune au deuxième trimestre de 2015. De plus, la Société a gagné et vendu 440 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Island Gold, et 221 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Veza. Ces redevances ont été acquises en 2015. Le prix de vente moyen de l'or en dollars canadiens était également plus élevé au deuxième trimestre de 2016, à 1 631 \$ comparativement à 1 467 \$ au deuxième trimestre de 2015.

Au deuxième trimestre de 2016, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 4,8 millions de dollars comparativement à 4,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015. L'augmentation du bénéfice d'exploitation net au deuxième trimestre de 2016 est principalement le résultat des produits plus élevés générés de la vente d'or et d'argent, en partie compensés par l'épuisement des droits de redevances, la hausse des charges générales et administratives (« G&A ») et l'augmentation des frais de développement des affaires. L'augmentation des charges G&A et des frais de développement des affaires s'explique principalement par l'augmentation des charges de rémunération fondée sur des actions (3,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 comparativement à 1,3 million de dollars au deuxième trimestre de 2015). L'augmentation importante du prix de clôture de l'action entre le premier et le deuxième trimestres de 2016 (de 13,87 \$ à 16,89 \$) comparativement à la diminution observée entre le premier et le deuxième trimestres de 2015 (de 16,74 \$ à 15,72 \$) a généré une charge de rémunération fondée sur des actions plus élevée pour les unités d'actions différées et les unités d'actions avec restrictions.

L'augmentation du bénéfice net au deuxième trimestre de 2016 est principalement le résultat de gains nets sur placements de 14,3 millions de dollars, qui ont été en partie compensés par une augmentation de la charge d'impôts sur le résultat différés de 2,8 millions de dollars.

La diminution du bénéfice ajusté, de 0,6 million de dollars au deuxième trimestre de 2016 par rapport à 2015, est principalement attribuable à l'épuisement des droits de redevances, à l'augmentation des charges d'exploitation, à la diminution des produits d'intérêts, et à l'augmentation des charges financières, éléments en partie compensés par une hausse des produits.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement ont augmenté au deuxième trimestre de 2016, en raison des produits plus élevés comparativement à la même période en 2015.

---

<sup>1</sup> Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Sommaire des résultats financiers – Six premiers mois de 2016

- Produits de 31,4 millions de dollars comparativement à 20,9 millions de dollars dans les six premiers mois de 2015;
- Bénéfice d'exploitation de 11,9 millions de dollars comparativement à 7,1 millions de dollars dans les six premiers mois de 2015;
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 15,7 millions de dollars ou 0,15 \$ par action de base et diluée, comparativement à 14,3 millions de dollars ou 0,18 \$ par action de base et 0,17 \$ par action diluée dans les six premiers mois de 2015;
- Bénéfice ajusté<sup>1</sup> de 15,1 millions de dollars ou 0,15 \$ par action de base<sup>1</sup> comparativement à 14,1 millions de dollars ou 0,17 \$ par action de base dans les six premiers mois de 2015;
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement de 26,4 millions de dollars comparativement à 13,8 millions de dollars dans les six premiers mois de 2015.

Les produits ont augmenté au premier semestre de 2016 en raison de l'augmentation des redevances en nature gagnées et vendues. Les redevances aurifères gagnées de la mine Canadian Malartic ont augmenté de 492 onces ou 4 % (les ventes ont augmenté de 514 onces). La Société a aussi gagné et vendu 3 655 onces d'or de la mine Éléonore, comparativement à aucune dans les six premiers mois de 2015. De plus, la Société a gagné et vendu 651 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Island Gold, et 221 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Veza. Le prix de vente moyen de l'or en dollars canadiens par once était également plus élevé dans la première moitié de l'année 2016, à 1 633 \$ comparativement à 1 483 \$ dans la première moitié de l'année 2015.

Durant les six premiers mois de 2016, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 11,9 millions de dollars comparativement à 7,1 millions de dollars à la période correspondante en 2015. L'augmentation du bénéfice d'exploitation net en 2016 est principalement le résultat des produits plus élevés générés de la vente d'or et d'argent, de la diminution des frais de développement des affaires et d'une hausse des coûts récupérés d'entreprises associées, en partie compensés par l'épuisement des droits de redevances et la hausse des charges G&A. La hausse des charges G&A est principalement attribuable à l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions. La diminution des frais de développement des affaires s'explique par les frais de 2,2 millions de dollars engagés en 2015 dans le cadre de l'acquisition de Virginia, en partie compensés par une charge de rémunération fondée sur des actions plus élevée. Les charges de rémunération fondée sur des actions ont totalisé 4,8 millions de dollars dans la première moitié de l'année 2016, comparativement à 2,4 millions de dollars à la période correspondante en 2015. L'augmentation importante du prix de clôture de l'action dans la première moitié de l'année 2016 (de 13,67 \$ à 16,89 \$) comparativement à la diminution observée dans la première moitié de l'année 2015 (de 16,36 \$ à 15,72 \$) a généré une charge de rémunération fondée sur des actions plus élevée pour les unités d'actions différées et les unités d'actions avec restrictions.

L'augmentation du bénéfice net dans la première moitié de l'année 2016 est principalement le résultat d'une augmentation de 4,8 millions de dollars du bénéfice d'exploitation et des gains nets sur placements de 19,6 millions de dollars comparativement à 5,4 millions de dollars en 2015, qui ont été en partie compensés par une perte de change de 13,1 millions de dollars comparativement à un gain de change de 1,4 million de dollars en 2015, une augmentation des charges financières et un montant plus élevé représentant la quote-part de la perte d'entreprises associées.

L'augmentation du bénéfice ajusté, de 1,0 million de dollars pour les six premiers mois de 2016 par rapport à 2015, est principalement attribuable à l'augmentation des produits, en partie compensée par l'épuisement des droits de redevances, les charges d'exploitation plus élevées (incluant les dépenses en lien avec l'acquisition de Virginia en 2015), la diminution des produits d'intérêts, et l'augmentation des charges financières.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation ont augmenté au deuxième trimestre de 2016, en raison des produits plus élevés comparativement à la même période en 2015.

---

<sup>1</sup> Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2016 et 2015 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
		2016	2015	2016	2015
		\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>	(a)	<b>15 792</b>	<b>10 248</b>	<b>31 398</b>	<b>20 880</b>
<b>Charges</b>					
Épuisement des droits de redevances	(b)	(2 812)	-	(5 834)	-
Générales et administratives	(c)	(5 445)	(4 072)	(9 286)	(7 977)
Développement des affaires	(d)	(2 736)	(1 612)	(4 822)	(5 297)
Exploration et évaluation	(e)	(373)	(417)	(695)	(924)
Perte à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	(f)	(312)	-	(312)	-
Coûts récupérés des entreprises associées	(g)	663	322	1 403	433
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		<b>4 777</b>	<b>4 469</b>	<b>11 852</b>	<b>7 115</b>
Autres produits (charges) – nets (tes)	(h)	14 942	773	6 976	9 822
<b>Bénéfice avant les impôts sur le résultat</b>		<b>19 719</b>	<b>5 242</b>	<b>18 828</b>	<b>16 937</b>
Charge d'impôts sur le résultat	(i)	(4 066)	(1 314)	(3 302)	(2 766)
<b>Bénéfice net</b>		<b>15 653</b>	<b>3 928</b>	<b>15 526</b>	<b>14 171</b>
Bénéfice net attribuable aux :					
Actionnaires d'Osisko		15 737	3 990	15 677	14 263
Participations ne donnant pas le contrôle		(84)	(62)	(151)	(92)
Bénéfice net par action de base		0,15	0,04	0,15	0,18
Bénéfice net par action dilué		0,15	0,04	0,15	0,17

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés le 30 juin 2016			Trois mois terminés le 30 juin 2015		
	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 631	9 496	15 488	1 467	6 887	10 106
Argent vendu	23	7 583	178	20	7 138	142
Redevances (payées en espèces)	-	-	126	-	-	-
			15 792			10 248
	Six mois terminés le 30 juin 2016			Six mois terminés le 30 juin 2015		
	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 633	18 912	30 890	1 483	13 872	20 573
Argent vendu	22	15 683	338	21	14 964	307
Redevances (payées en espèces)	-	-	170	-	-	-
			31 398			20 880

(b) Les droits de redevances sont amortis selon la méthode des unités de production sur la durée de vie des propriétés. L'épuisement des droits de redevances représente principalement l'épuisement des droits de redevances acquis en février 2015 sur la mine Éléonore.

- (c) Au deuxième trimestre de 2016, les charges G&A se sont élevées à 5,4 millions de dollars comparativement à 4,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions, de 1,0 million de dollars, puisqu'il y a un plus grand nombre d'instruments en circulation et puisque le cours de l'action a augmenté en 2016.

Les charges G&A pour les six mois terminés le 30 juin 2016 se sont élevées à 9,3 millions de dollars comparativement à 8,0 millions de dollars à la période correspondante en 2015. L'augmentation est aussi attribuable à l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions, qui a augmenté de 1,2 million de dollars.

L'augmentation des charges G&A a été en partie compensée par une augmentation des coûts récupérés d'entreprises associées.

- (d) Les frais de développement des affaires ont totalisé 2,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 comparativement à 1,6 million de dollars au deuxième trimestre de 2015. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions de 0,8 million de dollars.

Durant la première moitié de l'année 2016, les frais de développement des affaires ont totalisé 4,8 millions de dollars comparativement à 5,3 millions de dollars dans la première moitié de l'année 2015. En 2015, les frais de développement des affaires comprenaient les coûts liés à l'acquisition de Virginia pour un montant de 2,2 millions de dollars. Cette diminution des frais de développement des affaires a été en partie compensée par l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions, de 1,0 million de dollars, et du niveau d'activités plus important en 2016.

L'augmentation des frais de développement des affaires (en excluant les dépenses en lien avec l'acquisition de Virginia) a été en partie compensée par une augmentation des coûts récupérés d'entreprises associées.

- (e) Les charges d'exploration et d'évaluation se sont élevées à 0,4 million de dollars au second trimestre de 2016 et à 0,7 million de dollars pour la première moitié de l'année 2016, comparativement à 0,4 million et 0,9 million de dollars respectivement aux périodes correspondantes en 2015. Les activités d'exploration et d'évaluation sur les propriétés au Mexique ont été réduites, ce qui explique la majeure partie de la diminution des dépenses.

- (f) En juin 2016, la Société s'est départi d'un actif d'exploration et d'évaluation dont la valeur comptable était de 812 000 \$, en contrepartie d'actions dans une nouvelle entreprise associée dont la juste valeur était évaluée à 500 000 \$. La Société a comptabilisé une perte à la cession de 312 000 \$ à l'état des résultats.

- (g) Les coûts récupérés des entreprises associées correspondent aux coûts engagés par Osisko pour des services professionnels fournis aux entreprises associées, ainsi que pour la location d'espaces à bureaux. Le nombre d'ententes de services avec des entreprises associées et le niveau de services ont augmenté au courant de la dernière année, ce qui explique l'augmentation des coûts récupérés en 2016.

- (h) Les autres produits nets de 14,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 comprennent un gain net de 14,3 millions de dollars sur des placements, des produits de dividendes de 1,6 million de dollars, des produits d'intérêts de 0,8 million de dollars et un gain de change de 0,7 million de dollars, en partie compensés par un montant de 1,4 million de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 1,0 million de dollars. En 2015, les autres produits nets s'élevaient à 0,8 million de dollars au deuxième trimestre et comprenaient des produits de dividendes de 1,6 million de dollars et des produits d'intérêts de 1,3 million de dollars, en partie compensés par un montant de 1,4 million de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées, une perte de change de 0,3 million de dollars et des charges financières de 0,2 million de dollars.

Les autres produits nets de 7,0 millions de dollars pour les six premiers mois de 2016 comprennent un gain net sur placements de 19,6 millions de dollars (incluant un gain de 3,4 millions de dollars à la cession d'une entreprise associée acquise par une autre entreprise associée), des produits de dividendes de 3,1 millions de dollars et des produits d'intérêts de 1,3 million de dollars, en partie compensés par une perte de change de 13,1 millions de dollars, un montant de 2,4 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, et des charges financières de 1,6 million de dollars. Les autres produits nets dans la première moitié de l'année 2015 s'élevaient à 9,8 millions de dollars et comprenaient un gain net sur placements de 5,4 millions de dollars (incluant un gain à la cession réputée de 7,9 millions de dollars sur les actions de Virginia détenues avant la date d'acquisition, et une perte de 1,8 million de dollars à la cession réputée d'un placement transféré dans les placements dans des entreprises associées), des produits de dividendes de 2,7 millions de dollars, des produits d'intérêts de 2,3 millions de dollars et un gain de change de 1,4 million de dollars, en partie compensés par un montant de 1,8 million de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 0,3 million de dollars.

- (i) Le taux d'imposition effectif pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2016 était de 20 % et 17 % respectivement, comparativement à 25 % et 16 % aux périodes correspondantes en 2015. Le taux d'imposition statutaire en 2016 et en 2015 est de 26,9 %. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont la partie non imposable (ou déductible) des gains (ou des pertes) en capital (50 %), les placements en actions accréditives, les produits de dividendes non imposables et les dépenses non déductibles. La charge d'impôts sur le résultat pour 2016 et 2015 se rapporte aux impôts sur le résultat différés.

**Liquidités et sources de financement en capital**

Au 30 juin 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 424,5 millions de dollars comparativement à 258,5 millions de dollars au 31 décembre 2015.

Le 12 février 2016, la Société a clôturé un financement avec Ressources Québec, une filiale à part entière d'Investissement Québec. Ressources Québec a souscrit une débenture convertible de 50,0 millions de dollars d'Osisko, laquelle viendra à échéance dans cinq ans et portera intérêt à un taux annuel de 4 % payable trimestriellement. Ressources Québec pourra, à sa discrétion, convertir la débenture en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débenture. Osisko a payé des frais de financement de 1 % à Ressources Québec et a remboursé les frais engagés en lien avec le financement.

Le 26 février 2016, la Société a clôturé un financement par voie de prise ferme de 11 431 000 unités d'Osisko (les « unités »), incluant l'exercice en totalité de l'option pour attributions excédentaires par les preneurs fermes de l'offre, au prix de 15,10 \$ l'unité, pour un produit brut totalisant 172,6 millions de dollars (produit net de 164,6 millions de dollars).

Les investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle ont aussi augmenté les liquidités de 3,6 millions de dollars au premier trimestre de 2016.

La levée d'options d'achat d'actions de remplacement de Virginia a généré 3,7 millions de dollars dans la première moitié de l'année 2016, tandis que la Société a versé 7,4 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires.

Durant les six premiers mois de 2016, Osisko a investi 18,9 millions de dollars en placements, 49,5 millions de dollars en droits de redevances, et 3,2 millions de dollars en activités d'exploration et d'évaluation (net des crédits gouvernementaux reçus). La vente de droits de redevances à la CDPQ a généré 3,6 millions de dollars pendant la même période, tandis que la vente de placements a généré 9,3 millions de dollars.

Par ailleurs, la Société a accès à une facilité de crédit de 150,0 millions de dollars qui peut être augmentée de 50,0 millions de dollars à la demande d'Osisko, sous réserve des procédures usuelles de vérification diligente de la part des institutions financières. La facilité doit être utilisée pour des placements dans l'industrie minière, notamment pour faire l'acquisition de redevances et financer des flux de métaux précieux. La facilité est garantie par les actifs de la Société (y compris les droits de redevances) et a un terme de deux ans (venant à échéance le 23 décembre 2017), qui peut toutefois être prolongé d'un an à chaque date d'anniversaire.

**Flux de trésorerie**

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	<b>Trois mois terminés le 30 juin</b>		<b>Six mois terminés le 30 juin</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Flux de trésorerie				
Exploitation	12 901	8 187	26 353	13 823
Éléments du fonds de roulement	2 143	(1 720)	(2 688)	(5 871)
<b>Activités d'exploitation</b>	<b>15 044</b>	<b>6 467</b>	<b>23 665</b>	<b>7 952</b>
Activités d'investissement	(27 616)	(33 467)	(58 570)	(52 843)
Activités de financement	(2 590)	(1 138)	213 963	188 279
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	644	(291)	(13 076)	1 401
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(14 518)	(28 429)	165 982	144 789
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	439 009	348 389	258 509	175 171
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	424 491	319 960	424 491	319 960

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au deuxième trimestre et dans les six premiers mois de l'année 2016 se sont élevés à 15,0 millions et 23,7 millions de dollars respectivement, comparativement à des montants respectifs de 6,5 millions et 8,0 millions de dollars aux périodes correspondantes en 2015.

L'augmentation observée en 2016 est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés de la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu des ententes de redevances, et à l'impact positif des variations des éléments hors caisse du fonds de roulement entre les périodes.

### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 27,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, comparativement à 33,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015. Au deuxième trimestre de 2016, la Société a investi 13,3 millions de dollars en titres négociables, 20,0 millions de dollars en droits de redevances, y compris 10,0 millions de dollars pour une redevance sur le projet Hermosa détenu par Arizona Mining et 10,0 millions de dollars pour une redevance ou un flux de métaux (à négocier) sur le projet Horne 5 détenu par Falco (une entreprise associée), et 1,5 million de dollars en actifs d'exploration et d'évaluation, principalement sur le projet Coulon et d'autres projets sur le territoire de la Baie-James. La vente de placements au deuxième trimestre de 2016 a généré des produits de 7,2 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2015, la Société avait investi 32,4 millions de dollars en titres négociables, incluant 26,7 millions de dollars en actions de LIORC (pour un investissement total dans LIORC de 105,3 millions de dollars au 30 juin 2015). Les investissements en actifs d'exploration et d'évaluation s'élevaient à 2,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015, et la Société avait investi 1,0 million de dollars en droits de redevances. La diminution nette des placements temporaires avait généré 2,1 millions de dollars.

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 58,6 millions de dollars dans les six premiers mois de 2016, comparativement à 52,8 millions de dollars dans les six premiers mois de 2015. Durant la première moitié de l'année 2016, la Société a investi 18,9 millions de dollars en titres négociables, 49,5 millions de dollars en droits de redevances, et 3,2 millions de dollars en actifs d'exploration et d'évaluation, principalement sur le projet Coulon et d'autres projets sur le territoire de la Baie-James. Osisko a reçu des produits de 9,3 millions de dollars suivant la vente de placements et 3,6 millions de dollars suivant la vente de droits de redevances.

Dans la première moitié de l'année 2015, la Société avait investi 111,0 millions de dollars en titres négociables, incluant 105,3 millions de dollars en actions de LIORC. Les investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation étaient de 3,6 millions de dollars, et la Société avait aussi investi 1,0 million de dollars pour des droits de redevances. Les liquidités acquises dans le cadre de l'acquisition de Virginia s'élevaient à 34,9 millions de dollars et la diminution nette des placements temporaires avait généré 28,0 millions de dollars. Ces placements temporaires avaient été acquis par le biais de l'acquisition de Virginia.

### Activités de financement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 2,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 comparativement à 1,1 million de dollars au deuxième trimestre de 2015. L'émission d'actions ordinaires (suivant l'exercice d'options d'achat d'actions et dans le cadre du régime d'achat d'actions) a généré des entrées de fonds de 1,6 million de dollars au deuxième trimestre de 2016 comparativement à 2,2 millions de dollars à la période correspondante en 2015. Au deuxième trimestre de 2016, la Société a versé 4,0 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires, comparativement à 2,8 millions de dollars à la même période en 2015.

Durant les six premiers mois de 2016, les flux de trésorerie générés par les activités de financement se sont élevés à 214,0 millions de dollars, comparativement à 188,3 millions de dollars dans les six premiers mois de 2015. En 2016, les entrées de fonds découlent d'un financement auprès de Ressources Québec pour une débenture convertible de 50,0 millions de dollars et d'un financement par voie de prise ferme de 11 431 000 unités d'Osisko pour un produit brut de 172,6 millions de dollars, tous deux clôturés au premier trimestre. Les investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle ont aussi augmenté les liquidités de 3,6 millions de dollars et la levée d'options d'achat d'actions de remplacement de Virginia a généré 3,7 millions de dollars. La Société a payé 8,9 millions de dollars en frais d'émission d'actions et en frais de financement et a versé 7,4 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires au cours de la même période.

Durant les six premiers mois de 2015, les entrées de fonds étaient le résultat d'un financement de bons spéciaux qui avait généré un produit brut de 200,0 millions de dollars, et de la levée d'options d'achat d'actions de remplacement de Virginia qui avait généré 3,4 millions de dollars. Des frais d'émission de bons spéciaux et d'actions de 10,8 millions de dollars avaient été engagés et des dividendes de 4,3 millions de dollars avaient aussi été versés aux actionnaires au cours de la même période.

Le tableau suivant résume les financements complétés depuis la création de Redevances Aurifères Osisko Ltée :

	Nombre d'actions/ d'unités	Prix (\$)	Produit brut (000 \$)	Produit net (000 \$)
<b>2016 (année en cours)</b>				
Débeture convertible <sup>(i)</sup>	s.o,	s.o,	50 000	49 225
Émission d'unités (financement par voie de prise ferme) <sup>(ii)</sup>	11 431 000	15,10	172 608	164 543
Levée d'options d'achat d'actions	5 334	14,90	79	79
Levée d'options de remplacement <sup>(iv)</sup>	390 929	9,35	3 657	3 657
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	19 731	13,74	271	271
	<u>11 846 994</u>		<u>226 615</u>	<u>217 775</u>
<b>2015</b>				
Émission de bons de souscription spéciaux <sup>(iii)</sup>	10 960 000	18,25	200 020	189 158
Levée d'options de remplacement <sup>(iv)</sup>	750 837	6,51	4 887	4 887
<b>Total</b>	<u>11 710 837</u>		<u>204 907</u>	<u>194 045</u>
<b>2014 – à compter du 16 juin</b>				
Placements privés <sup>(v)</sup>	2 794 411	15,03	42 000	39 173
<b>Total</b>	<u>2 794 411</u>		<u>42 000</u>	<u>39 173</u>
Produit cumulatif en trésorerie			<u>473 522</u>	<u>450 993</u>

- (i) Le 12 février 2016, Osisko a clôturé une débeture convertible avec Investissement Québec, venant à échéance en février 2021 et portant intérêt à un taux annuel de 4 % payable trimestriellement. La débeture est convertible au gré du détenteur en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débeture.
- (ii) Le 26 février 2016, Osisko a clôturé un financement par voie de prise ferme visant 11 431 000 unités, incluant l'exercice en totalité de l'option pour attributions excédentaires par les preneurs fermes, au prix de 15,10 \$ par unité, pour un produit brut totalisant 172,6 millions de dollars (produit net de 164,5 millions de dollars).
- (iii) Le 5 mars 2015, les bons de souscription spéciaux ont été convertis en 10 960 000 actions ordinaires et en 5 480 000 bons de souscription pouvant être levés au prix de 36,50 \$ pendant une période de 7 ans.
- (iv) À la date de l'acquisition de Virginia, les options d'achat d'actions de Virginia ont été converties en options de remplacement d'Osisko selon le même ratio d'échange que pour les actions ordinaires (0,92 option de remplacement pour chaque option d'achat d'action de Virginia).
- (v) Le 17 novembre 2014, Osisko a clôturé deux placements privés dans le cadre desquels Osisko a émis un total de 2 794 411 actions ordinaires à la CDPQ et au Fonds de solidarité FTQ au prix de 15,03 \$ par action ordinaire, pour un produit brut total de 42,0 millions de dollars.



**Information trimestrielle**

L'information financière trimestrielle sélectionnée pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action) :

	2016 <sup>(1)</sup>		2015 <sup>(1)</sup>				2014 <sup>(1)</sup>	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	424 491	439 009	258 509	304 091	319 960	348 389	175 171	156 757
Placements temporaires	100	100	200	2 022	6 629	8 736	-	-
Fonds de roulement	421 443	438 074	248 945	298 858	326 987	354 051	171 135	156 082
Total de l'actif	1 354 799	1 312 929	1 081 433	1 098 013	1 082 899	1 080 372	269 965	192 917
Dette à long terme	45 328	45 110	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres	1 162 225	1 127 542	937 239	958 377	948 843	942 712	263 226	191 196
Produits	15 792	15 606	12 811	11 724	10 248	10 632	7 608	9 571
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	15 044	8 621	8 392	14 428	6 467	1 485	4 113	6 088
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko	15 737	(60)	4 614	9 872	3 990	10 273	(2 182)	5 833
Bénéfice net (perte nette) par action de base	0,15	-	0,05	0,10	0,04	0,15	(0,04)	0,12
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (000)								
- De base	106 374	99 093	94 445	94 356	93 018	69 330	48 534	46 700 <sup>(5)</sup>
- Dilué	106 570	99 093	95 698	94 759	95 709	71 692	48 534	47 900 <sup>(5)</sup>
Cours des actions à la clôture au TSX <sup>(2)</sup>	16,89	13,87	13,67	14,10	15,72	16,74	16,38	14,18
Cours des actions à la clôture au NYSE <sup>(3)</sup>	13,35	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Cours des bons de souscription à la clôture au TSX <sup>(4)</sup>								
OR.WT	3,08	1,95	1,89	1,56	2,25	2,15	s.o.	s.o.
OR.WT.A	3,75	2,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 260	1 183	1 106	1 124	1 192	1 218	1 201	1 282
Taux de change à la clôture <sup>(5)</sup> (\$ US/\$ CA)	1,3009	1,2971	1,3840	1,3394	1,2474	1,2683	1,1601	1,1208

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) Les transactions sur les actions ordinaires d'Osisko ont officiellement débuté au TSX le 16 juin 2014.

(3) Les transactions sur les actions ordinaires d'Osisko ont officiellement débuté au NYSE le 6 juillet 2016. Le prix à l'ouverture des marchés le 6 juillet 2016 était de 13,35 \$ US.

(4) Les transactions sur les bons de souscription d'Osisko ont débuté le 5 mars 2015 et le 26 février 2016.

(5) Taux à midi de la Banque du Canada.

Au premier trimestre de 2016, la Société a clôturé un financement de capitaux propres de 172,6 millions de dollars et a émis une débenture convertible de 50,0 millions de dollars. Durant le premier trimestre de 2015, Osisko avait fait l'acquisition de Virginia pour une contrepartie totale de 556,0 millions de dollars et avait clôturé un financement de capitaux propres de 200,0 millions de dollars.

## **Perspectives**

Les perspectives d'Osisko pour 2016 reposent sur les prévisions publiques disponibles, en particulier les prévisions pour la mine Canadian Malartic telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, celles pour la mine Éléonore publiées par Goldcorp, et les prévisions pour la mine Island Gold publiées par Mines Richmond. En ce qui concerne les redevances sur des propriétés pour lesquelles aucune information publique n'est disponible, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants.

La production attribuable à la Société en vertu de redevances pour 2016 est toujours estimée entre 28 000 et 29 000 onces d'or provenant de la mine Canadian Malartic, entre 5 500 et 6 200 onces d'or provenant de la mine Éléonore, et entre 1 000 et 2 000 onces provenant d'autres redevances. La Société prévoit aussi poursuivre ses programmes d'exploration dans la région de la Baie-James pour un montant d'environ 10,3 millions de dollars en 2016 (8,3 millions de dollars déduction faite des crédits d'impôt d'exploration estimatifs) dont environ 3,8 millions de dollars qui seront financés par des institutions du Québec et d'autres partenaires. Au 30 juin 2016, 3,2 millions de dollars avaient été dépensés en activités d'exploration et d'évaluation.

## **Transactions entre parties liées**

Durant les trois et six mois terminés le 30 juin 2016, des montants de 1 251 000 \$ et 2 496 000 \$ respectivement (322 000 \$ et 433 000 \$ respectivement pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2015) ont été facturés par Osisko à des entreprises associées pour récupérer les coûts associés à des services professionnels et la location de bureaux, incluant des montants de 588 000 \$ et 1 093 000 \$ respectivement pour des services professionnels en lien avec les activités d'exploration et d'évaluation capitalisées. Un montant de 973 000 \$ (incluant les taxes de vente) est à recevoir des entreprises associées et était inclus dans les comptes débiteurs au 30 juin 2016 (1 188 000 \$ au 31 décembre 2015).

Durant les six mois terminés le 30 juin 2016, Osisko a fait l'acquisition d'une redevance de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo (situé au Canada) de Barkerville (une entreprise associée d'Osisko) pour une contrepartie de 25,0 millions de dollars en espèces, dont un montant de 2,0 millions de dollars a été versé en novembre 2015. Osisko a aussi conclu une entente de financement d'un montant de 10,0 millions de dollars avec Falco (une entreprise associée d'Osisko). Le financement de 10,0 millions de dollars sera appliqué en réduction d'un flux de métaux qui reste à négocier avec Falco d'ici le 31 octobre 2017, ou sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 (situé au Canada) si aucune entente de flux de métaux n'est conclue. Ces transactions s'insèrent dans le cadre du plan d'affaires d'Osisko visant l'acquisition et la gestion de redevances de métaux précieux et d'autres redevances de qualité et d'intérêts similaires dans les Amériques.

Le 11 mars 2016, Minière Osisko, une entreprise associée d'Osisko, a clôturé l'acquisition de Corporation Minière NioGold (détenteur de la propriété Marban), une autre entreprise associée d'Osisko, et a clôturé un financement de 12,6 millions de dollars. Osisko a participé à ce financement à hauteur de 960 000 \$. Au 30 juin 2016, Osisko détenait une participation de 15,9 % dans Minière Osisko.

## **Données sur les actions en circulation**

Au 4 août 2016, 106 502 965 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Un total de 3 402 815 options d'achat d'actions ordinaires et 11 195 500 bons de souscription étaient en circulation visant l'achat d'actions ordinaires. Une débenture convertible de 50,0 millions de dollars avec Ressources Québec est aussi en circulation. Cette débenture confère au porteur le droit de convertir la débenture, au gré du porteur, en 2 620 545 actions ordinaires de la Société (prix de conversion de 19,08 \$) en tout temps durant le terme de la débenture.

## **Événements postérieurs au 30 juin 2016**

### Dividendes

Le 4 août 2016, le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire, payable le 14 octobre 2016 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2016.

### Inscription à la Bourse de New York

Le 6 juillet 2016, les actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko ont commencé à se négocier à la Bourse de New York sous le symbole « OR ». Osisko demeure aussi inscrite au TSX sous le symbole « OR ».

## **Assemblée générale annuelle**

Le 4 mai 2016 a eu lieu l'assemblée générale annuelle des actionnaires d'Osisko, au cours de laquelle chacun des neuf candidats désignés dans la Circulaire d'information de la direction déposée le 7 avril 2016 auprès des autorités réglementaires ont été élus à titre d'administrateurs de la Société. Toutes les autres résolutions présentées dans la Circulaire d'information de la direction ont été dûment approuvées, y compris la résolution consultative portant sur la rémunération de la direction (approuvée à 97,7 %).

## **Risques et incertitudes**

La Société est un détenteur de redevances et un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de réserves pouvant être exploitées de façon économique, et à la capacité des tiers exploitants de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les actions ordinaires de la Société, un investisseur devrait soupeser soigneusement les risques décrits ci-dessous et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et à la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis (la « SEC »). Si un ou plusieurs des risques décrits ci-dessous se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez vous référer à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle déposée auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et auprès de la SEC sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

## **Contrôles de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI »), de même que du respect de la politique de communication de l'information adoptée par la Société. La politique de communication de l'information exige de tous les employés qu'ils informent la haute direction de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une présentation publique.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également responsables de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »). Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisés puissent être décelées.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois mois terminés le 30 juin 2016 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. Aucun changement de cette nature n'a été identifié.

La direction de la Société, incluant le chef de la direction et le chef de la direction financière, croit que tous les contrôles et procédures de communication de l'information et tous les contrôles internes à l'égard de l'information financière, aussi bien conçus soient-ils, peuvent comprendre des limites inhérentes. Par conséquent, même ces systèmes réputés pour leur efficacité ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable d'atteindre les objectifs du système de contrôle.

### Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2016 ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS (*International Accounting Standard*) 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités d'Osisko pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2016 devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2016 sont conformes aux conventions et aux méthodes appliquées par la Société dans les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, exception faite de l'adoption anticipée d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités le 4 août 2016.

Les conventions comptables significatives d'Osisko sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

#### Nouvelle norme comptable - IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

La Société a choisi d'adopter la norme IFRS 9 de façon anticipée. Cette norme représente l'aboutissement du projet visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 remplace les multiples modèles de classification et d'évaluation actuels pour les actifs et les passifs financiers avec un modèle unique qui ne comporte que trois catégories : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et à la juste valeur par le biais du résultat net. Le choix de classification dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés à l'actif ou au passif financier. Elle introduit également d'autres changements s'appliquant aux passifs financiers et rapproche la comptabilité de couverture à la gestion du risque. En vertu de la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres sont classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, et les changements de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats, à moins que ces instruments financiers ne soient pas détenus à des fins de transaction, auquel cas l'instrument financier pourra être irrévocablement désigné à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur au résultat net.

La Société a adopté la norme IFRS 9 le 1<sup>er</sup> janvier 2016 de façon rétrospective, sans redresser les montants comparatifs. Conséquemment, la Société a classé ses instruments financiers dans les trois nouvelles catégories tel que présenté ci-dessous. Le changement le plus important concerne la classification des placements en titres de capitaux propres qui étaient auparavant classés comme étant « disponibles à la vente » et qui sont maintenant désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global conformément à la norme IFRS 9. L'objectif principal de la Société à l'égard des placements en titres de capitaux propres est d'améliorer sa capacité à acquérir des participations dans des actifs d'exploration et de futures redevances ou de futurs flux de métaux. Par conséquent, la Société considère que cette classification reflète mieux la principale nature commerciale des placements. L'incidence de la mise en œuvre d'IFRS 9 sur les états financiers consolidés de la Société est la comptabilisation dans les autres éléments du résultat global, des gains et des pertes sur les placements en titres de capitaux propres (autres que ceux détenus à des fins de transaction, ce qui comprend les dérivés) qui étaient auparavant comptabilisés dans le résultat net. Les gains et les pertes cumulés sur les placements en titres de capitaux propres sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non répartis lors de la décomptabilisation du placement. La mise en œuvre d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante au niveau de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de la Société.

L'incidence nette de la mise en œuvre d'IFRS 9 sur le bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2016 est présentée ci-dessous :

	Au 31 décembre 2015	Ajustement IFRS 9	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016
	\$	\$	\$
Cumul des autres éléments du résultat global	(41 203)	(7 610)	(48 813)
Bénéfices non répartis	203 800	7 610	211 410

Changements de conventions comptables – Instruments financiers

En raison de l'adoption anticipée d'IFRS 9, la Société a modifié les éléments suivants de ses conventions comptables à l'égard des instruments financiers :

L'évaluation après la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis et leurs caractéristiques.

(i) *Actifs financiers*

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués à la juste valeur lorsqu'ils ne se qualifient pas pour l'évaluation au coût amorti. Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur peuvent être comptabilisés à la juste valeur et les changements de juste valeur comptabilisés au résultat net, à moins qu'ils ne soient détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels ou de vendre les actifs et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser, auquel cas les gains et les pertes latents sont initialement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ultérieurement reclassés au résultat net par le biais de l'amortissement des primes et des escomptes, les pertes de valeur ou la décomptabilisation.

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les changements sont comptabilisés au résultat net. Les titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur au résultat net. Les gains et les pertes cumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non répartis lors de la décomptabilisation du placement.

Les produits de dividendes sur les titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à l'état des résultats.

(ii) *Passifs financiers*

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Actifs financiers au coût amorti	Soldes bancaires et encaisse Certificats de placements garantis Titres de créance à court terme Obligations d'épargne Effets à recevoir Créances clients Produits d'intérêts et de dividendes à recevoir Sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Placements en dérivés
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Placements en actions et en titres de capitaux propres, autres que les dérivés
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et frais courus Passif lié aux droits de conversion en actions Composante passif de la débenture convertible

### Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

### Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2016, tous deux déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

### Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Afin de choisir une méthode de calcul, la Société a examiné, au cours du premier trimestre de 2016, les méthodes similaires employées par ses pairs pour calculer leur bénéfice ajusté. Après cet examen, la Société a décidé d'exclure les gains et pertes de change de son bénéfice ajusté et de son bénéfice ajusté par action puisqu'ils ne reflètent pas la performance opérationnelle de la Société.

#### Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action

Le « bénéfice ajusté » est défini comme le « bénéfice net (perte nette) » moins certains éléments : le « gain (la perte) de change », la « radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation », les « gains (les pertes) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation », le « gain latent (perte latente) sur placements », la « dépréciation d'actifs financiers et de placements dans des entreprises associées », la « quote-part du gain (de la perte) d'entreprises associées », la « charge d'impôts sur le résultat différés » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le bénéfice ajusté par action est obtenu en divisant le « bénéfice ajusté » par le « nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation » pour la période.

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	15 653	3 928	15 526	14 171
Ajustements :				
Perte (gain) de change	(644)	291	13 076	(1 401)
Perte latente (gain latent) sur placements	(14 335)	180	(19 550)	(5 407)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 414	1 431	2 396	1 767
Perte à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	312	-	312	-
Frais de transaction - Virginia	-	-	-	2 243
Charge d'impôts sur le résultat différés	4 066	1 314	3 302	2 766
Bénéfice ajusté	6 466	7 144	15 062	14 139
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	106 374	93 018	102 733	81 239
Bénéfice ajusté par action	0,06	0,08	0,15	0,17

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines applicables. Tous les énoncés dans ce rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et les revenus, la demande future et les prix des matières premières, les perspectives et occasions d'affaires, sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'équivalent or sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment le rendement des actifs d'Osisko et la réalisation des avantages qui devraient découler des investissements d'Osisko. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, et ne garantissent pas les résultats futurs, de telle sorte que les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances et les placements détenus par Osisko se rapportent; les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires apportés par les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une ou l'autre des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des matières premières qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de se référer à la notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce rapport de gestion. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.



**Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales**

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent présente ses réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minérales sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Les exigences de présentation aux États-Unis sont régies par le Industry Guide 7 (le « Guide 7 ») de la SEC. Le présent rapport de gestion comprend des estimations de réserves minérales et de ressources minérales présentées conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Ces normes de présentation visent des objectifs similaires en termes d'évocation d'un niveau approprié de confiance dans les données qui sont présentées, mais s'inspirent d'approches et de définitions différentes. Par exemple, en vertu du Guide 7, la minéralisation ne peut être classée comme une « réserve », à moins qu'il ait été déterminé que la minéralisation peut être économiquement et légalement produite ou extraite au moment où la détermination des réserves est faite. Par conséquent, les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » en vertu des normes de l'ICM sont différentes à certains égards des normes de la SEC. Osisko présente aussi des estimations de « ressources minérales » conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Bien que les termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » soient reconnus en vertu du Règlement 43-101, ce ne sont pas des termes définis selon les normes de la SEC et de façon générale, les sociétés américaines n'ont pas la permission de présenter des estimations de ressources minérales de quelque catégorie que ce soit dans les documents déposés auprès de la SEC. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujéties aux exigences de présentation et de divulgation de la SEC. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

**(signé) Sean Roosen**

Sean Roosen  
Président du conseil et chef de la direction

**(signé) Elif Lévesque**

Elif Lévesque  
Vice-présidente, finances et chef de la direction  
financière

**Le 4 août 2016**

## Informations sur la Société

### Siège social

1100 av. des Canadiens-de-Montréal  
Bureau 300  
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2  
Téléphone : (514) 940-0670  
Télécopieur : (514) 940-0669  
Courriel : [info@osiskogr.com](mailto:info@osiskogr.com)

Site Web : [www.osiskogr.com](http://www.osiskogr.com)

### Administrateurs

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction\*  
Joanne Ferstman, administratrice en chef  
Françoise Bertrand  
Victor H. Bradley  
John Burzynski\*  
Christopher C. Curfman  
André Gaumond\*  
Pierre Labbé  
Charles E. Page

\* Non indépendants

### Dirigeants

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction  
Bryan A. Coates, président  
John Burzynski, vice-président principal, développement corporatif  
André Gaumond, vice-président principal, développement  
du Nord-du-Québec  
Luc Lessard, vice-président principal, services techniques  
Elif Lévesque, vice-présidente, finances et chef de la direction  
financière  
Paul Archer, vice-président, exploration du Nord  
Joseph de la Plante, vice-président, développement corporatif  
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire  
corporatif

### Haute direction – services techniques

Robert Wares, géologue en chef

### Conseillers juridiques

Bennett Jones LLP  
Lavery, de Billy LLP

### Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

### Agents des transferts

Canada : Société canadienne de transfert d'actions inc.  
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

### Inscriptions en bourse

Bourse de Toronto

- Actions ordinaires : OR
- Bons de souscription : OR.WT (prix de levée : 36,50 \$ / date d'échéance : 5 mars 2022)  
OR.WT.A (prix de levée : 19,08 \$ / date d'échéance : 25 février 2019)

Bourse de New York

- Actions ordinaires : OR

### Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>